

TABLOID SPORT

DÉFAITE DES NORDIQUES 5-3 LES FLYERS SE VENAGENT

Pas de chance pour Simon Nolet. Sitôt nommé entraîneur par intérim des Nordiques, il doit encaisser sa première défaite aux mains des Flyers de Philadelphie. Les Flyers ont très bien joué. Mario Gosselin a effectué arrêt sur arrêt et a limité les dégâts du mieux qu'il put.



Le Sport, Jean Vollemer

LES ÉLECTIONS DU 2 DÉCEMBRE

PERSONNE EN VUE DANS DUPLESSIS

Alors que le candidat démissionnaire André Maltais entend demander des comptes à Radio-Canada, aucun candidat ne semble en vue pour lui succéder comme représentant des libéraux dans la circonscription de Duplessis. Pourtant, l'association locale veut faire la lutte au député péquiste Denis Perron mais qui présenter?

LA FTQ RESTE NEUTRE

Pages A-4 et A-5

LE SOLEIL DIMANCHE

3 NOVEMBRE 1985 QUÉBEC, 89^e année, no 303.

Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$

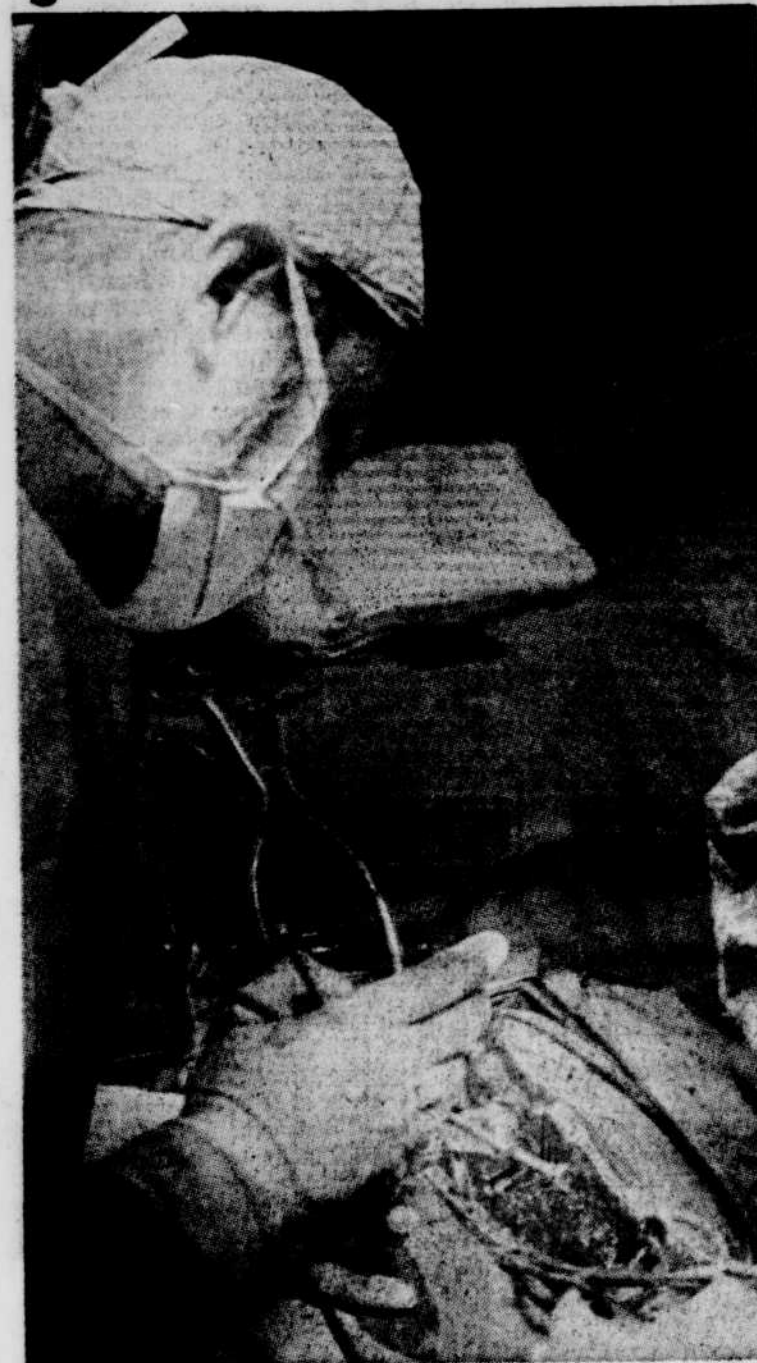
48 pages, 2 cahiers + 1 tabloid

50¢

Iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Percé-Abitibi 65¢

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

UNE COLONNE ÇA SE REDRESSE



Le Soleil, Bernard Lefebvre

Même une colonne vertébrale fortement déviée peut aujourd'hui être redressée sans nécessairement passer par l'étape d'une année dans un corset de plâtre. Une délicate opération d'insertion de tiges métalliques de chaque côté de la colonne permet au patient d'être sur pied cinq jours après l'intervention chirurgicale. C'est à l'hôpital Saint-François-d'Assise, à Québec, que fut mise à l'essai pour la première fois en Amérique cette nouvelle technique.

Page B-1

268 POSTES DE MAIRE EN JEU

AUX URNES!

◆ Il y a élection aujourd'hui dans environ 400 municipalités du Québec.

par Robert LEFEBVRE
de la Presse canadienne

Dans ces villes et villages, 268 postes sont à combler à la mairie et 975 à l'échevinage.

Déjà 657 maires et mairesses ainsi que 2,663 conseillers et conseillères ont été élus par acclamation, lors de la clôture des mises en candidature, il y a deux semaines.

Les yeux seront particulièrement tournés vers les grands centres où s'affrontent généralement un plus grand nombre de candidats, souvent regroupés dans des formations politiques bien structurées.

Treize municipalités de 20,000 âmes et plus sont en élection et sont, par conséquent, régies par les mêmes règles de financement que les partis politiques provinciaux.

Ce sont les municipalités de Laval, Verdun, Lachine, Anjou, Repentigny, Pierrefonds, Terrebonne, Saint-Jérôme, Granby, Cap-de-la-Madeleine, Sainte-Foy, Chicoutimi et Sept-Îles.

Ces municipalités comptent 38 pour 100 de la population impliquée cet automne dans le processus électoral, soit près de un million de personnes.

À Québec même, l'élection aura lieu le 17 novembre, comme le prévoit la charte de la ville.

Par ailleurs, au Nouveau-Québec, des élections se tiendront mercredi, le 6 novembre, dans 12 villages. Les quelque 4,200 électeurs de ces localités nordiques auront à choisir 12 maires et 87 conseillers.

À Sainte-Foy, trois équipes s'affrontent pour prendre le poste de Louis-Marie Lavoie. Celle de Mme Andrée Boucher qu'un sondage place gagnante, et celles de MM. Gilles Carignan et Jean-Paul Cloutier, ancien ministre des Affaires sociales sous le gouvernement unioniste de Daniel Johnson.

Lire A-2, URNES



Dans la région de Québec, toute l'attention électorale se porte sur la ville de Sainte-Foy où Andrée Boucher, Gilles Carignan et Jean-Paul Cloutier se font la lutte.

TOUS LES RÉSULTATS DEMAIN DANS LE SOLEIL

MAURICE BEAUDIN, DE NEWPORT

31 ANS COMME MAIRE

◆ NEWPORT — Non, le doyen des maires au Québec ce n'est pas Jean Drapeau, mais Maurice Beaudin, le maire de Newport en Gaspésie.

par André DIONNE

M. Beaudin affiche 40 ans de vie politique locale, dont 31 ans comme maire de sa petite municipalité. Il a maintenant 73 ans.

Et encore, il ne dit pas non à une possible participation au débat électoral provincial actuel, aux côtés du député de Gaspé et ministre du Parti québécois, M. Henri Lemay.

C'est aujourd'hui, ce dimanche d'élections municipales, que M. Beaudin abandonne ce titre de "Monsieur le Maire" ayant décidé de prendre sa "retraite" de premier citoyen de cette municipalité de 2,500 habitants, située à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de la ville de Chandler.

M. Beaudin fut tour à tour travailleur forestier, puis pêcheur pendant deux ans et pendant 30

ans rattaché à l'entretien du chemin de fer.

Quelque part en 1944 ou 45, M. Beaudin est congédié de son poste d'employé d'entretien à l'entrepôt frigorifique, après y avoir passé une douzaine d'années.

Il avait "commis le péché" d'avoir travaillé pour le parti qui ne représentait pas le pouvoir.

La longue carrière

Homme chaleureux, coloré à souhait, M. Beaudin raconte avoir gagné sa première élection à la mairie, le 13 mai 1953, un poste qu'il abandonnera ensuite pendant une courte période, de 1971 à 1973, alors qu'on vient le solliciter de nouveau.

Mais sa carrière d'homme politique dans son milieu commence plus tôt. Dès 1945, il est élu "commissaire d'écoles" pour occuper ensuite jusqu'en 1953 la présidence de la commission scolaire locale.

Lire A-2, MAIRE



Maurice BEAUDIN

MÉTÉO



Du soleil assorti de quelques nuages à l'épaisseur variable. Un peu de vent. Maximum de 12. Demain: sensiblement la même chose.

Détails, page B-10

SOMMAIRE

Annonces classées.....B-10
Arts et spectacles.....A-7
Crayons de Soleil.....B-8
Décès.....B-15
Devenez entrepreneur A-10
Economie.....B-6
Editorial.....B-4
Feuilleton.....A-8
Histoire et patrimoine.....B-7
Horoscope.....B-13
Les Aînés.....B-7
Monde.....A-6
Mot mystère.....B-12
Mots croisés.....B-13
Où aller à Québec.....A-8
Pas si bête.....B-14
Télévision.....A-7

PORTRAIT D'UNE VILLE



GASPÉ

À tous égards, Gaspé constitue une ville excentrique. Elle est longue de 92 km, englobe le parc national de Forillon, plonge profondément dans l'arrière-pays, fonctionne quotidiennement dans les deux langues officielles et fut un banc d'essai qui a servi pour la création des municipalités régionales de comté. À l'avant-plan, le monument commémorant les fêtes de Gaspé 1984.

Page A-9

EN PLEINE ILLÉGALITÉ

◆ Il y aura double manifestation, aujourd'hui, à Super Carnaval. Les employés du marché d'alimentation de Neufchâtel avaient déjà annoncé cette semaine une marche de protestation qui débutera à 10h, au parc Victoria. Hier, les administrateurs de la chaîne de

de leurs établissements pour protester contre la loi sur les heures d'ouverture des magasins.



"Nous sommes conscients que ce que nous allons faire n'est pas permis", indique un des administrateurs, M. Marc Blouin. "Mais nous savons que la po-

Lire A-2, ILLÉGALITÉ

sept épiceries à grande surface ont annoncé de leur côté qu'ils ouvriront aujourd'hui les portes

Radio Basse-Ville a un an: une histoire de ténacité qui ressemble à son monde

◆ Gros party costumé, vendredi soir au centre récréatif Saint-Jean-Baptiste de Québec, pour les fers et amis de Radio Basse-Ville! Ce n'est pas seulement qu'on était vendredi soir et au lendemain de l'Halloween. C'était, surtout, le premier anniversaire d'un "bébé" dont on a mis plus de trois ans à accoucher.

par Andrée ROY

Les réjouissances sont de mise, estiment Monique Lapointe, chargée de la coordination générale de la radio, et Réjean Lemoine, un de la centaine de bénévoles, plus particulièrement responsable du dossier CRTC. Radio Basse-Ville aurait pu subir le sort de beaucoup de nouveaux-nés du quartier: la mortalité infantile y est plus élevée que dans les milieux mieux nantis de la haute...

Mais voilà: RBV, qui débutait le 31 octobre 1984 sa programmation régulière, compte, après une année d'activités, six mois de programmation, plusieurs "bons coups" à son actif, de quoi faire dire à ses responsables que la survie est assurée. Les projets dont ils parlent s'étendent en effet sur quatre ou cinq années à venir.

Milieu boudé par les médias

Radio de participation, d'animation et d'éducation populaire, CKIA-FM (diffusant sur la position 96.1) veut donner une voie de communication à une population de centre-ville généralement boudée par les médias. "Quand la télévision, les gros postes de radio et les journaux de Québec parlent du centre-ville, c'est d'un gros incendie, d'un meurtre qui s'y produit dont ils parlent. Ou bien, ce

sont des décisions des politiciens, le conseil municipal, les députés, qui sont analysées. Les gens qui y vivent, ce qu'ils font, ce qu'on leur fait, ça personne n'en parle!" décrit Monique Lapointe.

La population du centre-ville de Québec, composée de gagne-petit, de jeunes, de personnes âgées, n'a pas son reflet chez le personnel des médias. Ce qui expliquerait en partie, estime Monique, le peu d'intérêt démontré envers ce groupe de citoyens.

Radio Basse-Ville a aussi été boudée par le gouvernement québécois, rappelle la jeune femme. La radio s'est bâtie bénévolement depuis 1980. Et c'est dans le milieu qu'elle voulait desservir qu'elle a recueilli le plus gros des quelques \$25,000 qui ont servi à son lancement.

"Le ministère des Communications ne voulait rien savoir de nous. Ils ont attendu qu'on ait le permis du CRTC pour bouger", raconte Réjean Lemoine. Et encore là, la subvention de \$25,000 accordée cette année en vertu du PAMECQ (programme d'aide aux médias d'éducation commu-

nautaires québécois) ne représenterait que la moitié de ce qui était généralement accordé il y a un ou deux ans à des radios montréalaises.

Une demande d'aide supplémentaire de \$50,000 pour rem-

placer des équipements ("Ça s'use rapidement quand tu fais de la radio à 100 et pas seulement à quatre") et en ajouter de nouveaux n'a pas été retenue par Communications Québec, dit Monique Lapointe. Mais d'ajouter tout de go: "On va revenir à la charge cette année."

C'est quoi CKIA?

◆ Organisme sans but lucratif, CKIA-FM est une radio communautaire de quartier qui s'adresse aux citoyens et citoyennes de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Roch, Saint-Sauveur, Limoilou et Vanier. C'est la toute dernière-née des stations de radio à Québec.

par Andrée ROY

"On n'est surtout pas une radio de cotes d'écoute", précise un de ses animateurs bénévoles, Réjean Lemoine, en faisant un bilan de la première année d'existence de Radio Basse-Ville.

Financée par la cotisation des membres, la location de son équipement (matériel d'enregistrement et de diffusion, "disco mobile"), de ses studios, par une campagne annuelle de financement et des activités-bénéfices, Radio Basse-Ville est allée compléter son budget avec des subventions de la Direction générale de l'éducation aux adultes, la Commission des écoles catholiques de Québec, le ministère québécois des Communications et les programmes de création d'emplois.

CKIA FM à 96.1 ne fait pas que rejoindre, par la musique et l'information, les besoins particuliers des citoyens du centre-ville de Québec. Elle entend former les membres du milieu: les rendre plus "communicateurs", éveillés à l'art souvent difficile de la communication de masse, mais aussi les rendre plus critiques devant ce phénomène et capables de l'utiliser pour eux-mêmes, explique une de ses permanentes (il n'y en a que trois, toutes des femmes), Monique Lapointe.

"Nous donnons la parole et les ondes à des groupes négligés par les mass-médias. Depuis qu'il n'y a plus le phénomène des "boat people", qui parle de ces réfugiés vietnamiens, cambodgiens, coréens? Ils sont pourtant 2,000, 3,000 vivant à Québec, dans les quartiers les plus populaires. La communauté vietnamienne a son émission (mercredi, 16h) chez nous", raconte M. Monique Lapointe.

Un peu de tout

Dans ses 30 heures actuelles de programmation par semaine (qu'elle veut porter à 45 heures / semaine d'ici la fin de l'année), Radio Basse-Ville a inscrit des chroniques sur la consommation-alimentation, sur l'environnement et la santé, l'écologie et la science, les relations familiales, la vie de quartier, qui rejoignent dans leurs sujets les réalités vécues par les citoyens du centre-ville de Québec.

Les aînés, les ethnies, les jeunes ont chacun leur émission et leurs programmes musicaux. Entre 11h30 et 18h, les "tounes" francophones d'ailleurs l'essentiel du répertoire, de la musique douce "à la Lawrence Welk" jusqu'au "heavy metal" en passant par le "country" et le rock-disco.

Une centaine de bénévoles oeuvrent à Radio Basse-Ville chaque semaine. La station vit par le dynamisme de sept à huit comités, autant celui qui administre que ceux qui programment, font l'animation de quartier, les fêtes populaires, la formation. A ce chapitre, une originalité: ce sont des femmes uniquement qui forment les techniciens et techniciennes.

Histoire de rendre moins rébarbatif aux autres femmes l'accès à ce domaine qui, traditionnellement, est investi par les "gars-qui-tripent-sur-le-gadget-électronique", explique Monique.

Depuis un an, il y a eu cette "radio-trois-pôles" qui a permis au milieu carcéral de communiquer "d'en-dedans à dehors" par la diffusion en simultané de stations établies à la prison de Québec (hommes), la maison Gomin (femmes) et la brasserie du centre-ville où se retrouvent plusieurs ex-repris de justice. Il y a eu aussi l'exploit de la visite du président Reagan, alors que des intervieweurs communiquaient en direct depuis la foule de manifestants, en face du Château Frontenac, les informations ensuite diffusées à partir du sous-sol de l'église Saint-Jean-Baptiste.

Autre "hit": l'organisation à Saint-Roch, en collaboration avec les groupes populaires du quartier, d'une fête de la Saint-Jean qui a attiré environ 800 citoyens et citoyennes, le 24 juin. Il n'y avait pas eu de Saint-Jean à cet endroit depuis 8 ou 10 ans, racontent Monique Lapointe et Réjean Lemoine.

C'est pourquoi ce dernier confirme un bilan de première année positif. "Craindre pour notre survie, pourquoi?", demande-t-il.

"Une radio communautaire, ça a toujours marché avec des bouts de fil, avec l'énergie et les ressources des gens du milieu. Si on a réalisé tout ça dans une période de récession, des années de démobalisation, qu'est-ce qu'on ne fera pas quand les années grasses vont revenir... si elles reviennent, bien sûr?" lance Réjean.



Le Soleil, Gilles Fréchette

Les bénévoles qui font "rouler" Radio Basse-Ville depuis un an ont été parmi les premiers arrivés au party d'Halloween et d'anniversaire de CKIA-FM, vendredi soir. Au menu: déguisements, programme musical commençant à 20h avec de la musique des années 60 et la bière à \$0.75... pour arriver à 1980-1985 et la bière à \$1.75 quelques heures plus tard.

MAIRE (suite de la première page)

Au cours d'une entrevue, M. Beaudin racontait que c'est sa première élection qui fut la plus difficile puisque M. Alcide Blais, son adversaire de l'époque, était "un bon homme... difficile à battre". M. Beaudin l'emporta par 110 voix de majorité.

Tout au long de sa carrière, une douzaine de mandats, M. Beaudin sera réélu à son poste sans opposition, mais connaîtra aussi la contestation à 4 ou 5 reprises.

Il a connu, raconte-t-il avec fierté, deux "grosses" élections. Au cours de l'une d'elles, il rafle 85 pour 100 des suffrages exprimés.

Sa méthode était simple: faire des discours pour bien faire comprendre, d'abord à Newport-Ouest, puis un peu plus tard, à Newport Centre et enfin, la veille du scrutin, dans le secteur de la Pointe, une méthode électorale qui correspond bien au clivage interne à Newport.

Des années difficiles

Si la population de Newport n'a pas tellement changé au plan numérique, sa situation économique a évolué beaucoup, nous explique M. Beaudin.

De 1953 à 1960, la situation des petites municipalités était extrêmement difficile.

"Il n'y avait pas d'ouvrage de sorte que la municipalité n'avait pratiquement pas de revenus.

"Après 1960, la situation s'est améliorée sensiblement lors de l'ouverture de l'usine de transformation du poisson".

Au début de cette année, l'ouverture de l'usine "Québec" à Newport a finalement permis une bonne stabilisation économique. L'emploi a atteint un niveau record, quasiment inespéré: 512 personnes travaillaient à l'usine seulement.

Au chapitre de ses réalisations, M. Beaudin rappelle aussi la construction des réseaux d'égout et d'égouts et autres services, l'aréna, le club de l'Age d'or et des logements pour personnes âgées.

Ce HLM porte le nom de la chanteuse "la Bolduc", une fille qui est née à Newport.

Des regrets? Il semble que non. Une vie bien remplie, pleine de souvenirs politiques à tous les niveaux dont son attachement à Maurice Duplessis et au PQ, un parti qu'il associe d'ailleurs à l'Union nationale.

Et la campagne électorale provinciale: le PQ devrait normalement garder le pouvoir, du moins je l'espère, ajoute M. Beaudin.

Pour fins d'analyse

La SAQ retire un 6e vin italien

◆ (D'après PC) — La Société des alcools du Québec a annoncé, hier, qu'elle avait décidé de retirer de ses tablettes, "par mesure préventive et pour fins d'analyse", un sixième produit italien, le vin blanc pétillant "Reunite", vendu en bou-

teilles de 200 millilitres.

Cette décision fait suite à une demande exprimée vendredi par Santé et Bien-être Canada. Le "Reunite" était en vente depuis peu dans certaines succursales de la SAQ comme produit à l'essai.

Trois Lys d'or pour Agropur

◆ La coopérative agro-alimentaire Agropur vient de mériter trois Lys d'or pour ses produits laitiers. La palmarès des lauréats de l'année a été dévoilé hier soir lors d'un gala tenu à Montréal et présidé par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon.

Agropur a remporté ces Lys dans les catégories "cheddar", "fromage à pâte semi-molle" et "lait de consommation".

Deux autres entreprises ont réussi des doublés. Il s'agit des fromages Saputo et de la maison Dalpé et frères. Les autres lauréats ont été la Laiterie mont Saint-Bruno, la Coopérative du Saguenay, Aliments Culinar et Aliments Delisle.

En plus d'un trophée emblématique, chaque lauréat reçoit un chèque de \$2,000. Quant aux entreprises qui se classent deuxième et troisième, elles reçoivent un certificat d'excellence.

A chacun son syndicat!

◆ NORMANDIN (PC) — Fait unique dans les annales du monde syndical: à Normandin, une petite localité du Saguenay-Lac-Saint-Jean, un policier municipal a fondé son propre syndicat dont il est à la fois le président, le secrétaire et... le seul membre.

Le constable Carol Fortin, le seul employé non-cadre du corps de police local, en est actuellement à négocier sa première convention collective, qui ne s'appliquera qu'à lui.

Le syndicat de M. Fortin est dûment accrédité et la municipalité a dû engager un procureur pour négocier son contrat de travail.

Selon le maire Ange-Aimé Thi-beault, cette situation unique est parfaitement légale et son administration n'a d'autre choix que la négociation collective (?) avec son policier, qui aurait adopté jusqu'ici une ligne plutôt conciliatrice envers la partie patronale.

Peu de bouteilles retournées

Par ailleurs, peu de consommateurs ont jusqu'ici retourné les bouteilles de vin contenant du diéthylène glycol qui ont été retirées du marché.

"A peine deux ou trois", a indiqué hier un porte-parole de la SAQ, Mme Anita Barrière.

La Société des alcools et la direction régionale québécoise de Santé et Bien-être Canada ne s'entendent toujours pas sur la date exacte à laquelle la SAQ a été informée de la possible contamination de ces vins dont certains ont été retirés plus tôt du marché ontarien.

La SAQ a aussi annoncé hier qu'elle a pris des mesures pour être désormais informée "directement et rapidement" des rapports de contrôle de qualité du Bureau de surveillance américain des alcools.

La société soutient en effet qu'elle n'a obtenu que le 3 octobre, "par une source privée", la liste des vins contaminés publiée le 12 septembre par le Bureau de surveillance américain.

Cette liste identifiait huit vins italiens, dont deux vendus au Québec dans quatre Maisons des vins, qui contenaient "une petite quantité de diéthylène glycol", une substance entrant entre autres dans la fabrication des bouchons et de divers plastiques.

Risque

Chimistes américains et canadiens ne s'entendent pas sur le risque posé à la santé par le di-

éthylène glycol. Selon le directeur du contrôle de la qualité de la SAQ, M. Guy Bertrand, il faudrait boire "10,000 bouteilles de vin contenant la qualité relevée de diéthylène au cours du même repas" pour en subir des effets néfastes.

Un porte-parole de l'agence américaine, M. John Killorin, a toutefois déclaré que le diéthylène glycol s'accumule dans l'organisme et peut à long terme causer des problèmes rénaux.

Outre la "réussite", les cinq vins concernés sont: le Kiola Barolo 1979, le Kiola Barolo 1974, le Kiola Barbaresco 1980, le Dolcetto Dalba 1982 et le Barbera del Piemonte.

Entente au CN

◆ MONTREAL (PC) — La compagnie ferroviaire Canadienne nationale et le syndicat représentant ses 6,600 cheminots ont conclu vendredi soir une entente de principe.

Le négociateur des Travailleurs unis des transports, M. Ron Bennett, a précisé que le contrat d'une durée de deux ans prévoyait des hausses de salaire annuelles de 4 pour 100, similaires à celles contenues dans les ententes entre d'autres syndicats et les compagnies CN et CP Rail.

L'entente qui reste à être ratifiée par les syndicats, serait rétroactive au 1er janvier. M. Bennett a également précisé que l'entente réaménagera les règlements concernant les repas et les pauses café des employés à bord des trains.

ILLÉGALITÉ (suite de la première page)

pulation nous appuie dans cette juste cause. De toute façon, toutes les boulangeries, poissonneries et autres qui ouvrent le dimanche et qui emploient plus de trois personnes sont eux aussi dans l'illégalité depuis longtemps. Ils sont plusieurs et on les laisse faire".

Dimanche dernier, Super Car-naval a ouvert ses quatre marchés de la région montréalaise et, selon M. Blouin, aucune poursuite n'a été intentée contre eux.

Cette mesure n'a pas pour but de nuire à la marche de protestation de

leurs employés de Neufchâtel, dit-il. Les personnes qui seront au travail le seront sur une base volontaire. Plusieurs ont d'ailleurs décliné l'offre de leur employeur, qui a ainsi dû utiliser ses listes de rappel.

On attend quelque 500 marcheurs pour la manifestation, qui doit se terminer sur la colline parlementaire.

Ils veulent ainsi dénoncer l'attitude de leur employeur dans le conflit qui a eu lieu au marché de Neufchâtel et qui s'est terminé cette semaine par une décision arbitrale.

LE SOLEIL

ABONNEMENTS: 647-3333

Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam., dim.: de 8h00 à 12h00

ANNONCES CLASSÉES: 647-3311

Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30

RÉDACTION: 647-3394

Lundi au vendredi: de 8h30 à 16h30

647-3233

Lundi au vendredi: à compter de 16h30 et les fins de semaine.

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: de 8h30 à 16h30

Le Soleil, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6

LA QUOTIDIENNE

(tirage du samedi 2 novembre 1985)

8-1-9

7-4-3-8

RÉSULTATS DU 6/49

(samedi 2 novembre 1985)

11-19-25-26-36-45

Complémentaire: 6

Informations: 643-8990

A Chicoutimi, le maire sortant Ulric Blackburn et son équipe de 12 conseillers fait face à un ancien adversaire, M. Henri Girard, celui-là même qui avait été défait par M. Blackburn en 1981 après un règne de 11 années.

M. Girard a tenté de se faire élire candidat libéral dans la circonscription récemment.

A Sept-Îles, le maire sortant Jean-Marc Dion a deux adversaires: M. Gabriel Gauthier, conseiller sortant et leader du Mouvement pour le progrès civique, et Mme Claudette Villeneuve.

A Matane, le maire actuel Roger Dion affronte deux adversaires, MM. Donald Lévesque et Maurice Gauthier.

Dans la région de Montréal, dans la municipalité de Laval, la deuxième ville la plus peuplée du Québec, on compte pas moins de 56 candidats qui se font la lutte pour les 25 postes à combler.

Deux partis présentent chacun 25

candidats et six indépendants complètent le tableau.

A la mairie, Pierre Aubry, du Parti de l'unité lavalloise, tentera de déloger Claude Lefebvre, qui est en poste depuis 1981.

Mais c'est certainement l'élection municipale de Verdun qui retiendra le plus l'attention. En raison d'abord de son enjeu, soit le projet d'annexion avec Montréal, et aussi à cause du nombre record de candidats à la mairie.

Ils sont six en effet qui tentent d'occuper le siège laissé vacant par Lucien Caron, qui vient également de céder son poste comme représentant de Verdun à l'Assemblée nationale.

A Anjou, on prévoit par ailleurs que l'élection sera serrée entre le maire sortant, M. Jean Corbeil, pré-

sident de l'Union des municipalités du Québec, et M. Alain Brabant, l'un de ceux qui ont jadis contribué à la défaite de M. Ernest Crépault.

Lutte féroce

Un autre affrontement à surveiller est celui qui met aux prises le maire sortant de Granby, M. Paul-O. Trépanier, qui cumule une expérience de 18 ans à la mairie, et un administrateur bien connu, M. Mario Girard.

Une lutte féroce marquera aussi l'élection à la mairie de Plessisville. Mme Madeleine Dussault a abandonné le siège de conseillère qu'elle occupait depuis 1977 pour faire la lutte au maire sortant Jean-Louis Fradette, qui sollicite un deuxième mandat.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Chaput-Rolland aux profs de français La loi 101, c'est bien beau, mais ça risque d'être inutile

◆ La loi 101 était nécessaire mais il faut cesser de croire qu'une loi protège ce que le quotidien attaque. Il faut aussi cesser de croire qu'on peut se protéger contre la dégradation de la langue en attaquant une autre langue.

par Richard HENAUULT

Invitée au dîner de clôture du congrès de l'Association québécoise des professeurs de français, hier, Mme Solange Chaput-Rolland a voulu souligner la "contradiction fondamentale dans notre société entre ce que nous affirmons être et ce que nous disons sur cet être".

Selon elle, il y a aussi contradiction entre la nécessité pour un gouvernement d'édicter une loi pour protéger la langue et en radier les irritants. "Je ne suis pas péquiste et je crois au Canada, a ajouté Mme Chaput-Rolland. Mais je crois aussi en un Québec distinct et francophone. Je veux que les enfants de mes petits-enfants puissent dialoguer avec la francophonie internationale et qu'ils n'aient pas à faire 30 ans de lutte avant d'y parvenir. Je veux que nos livres ne soient plus québécois mais francophones et que nos films puissent être projetés à l'étranger sans devoir être sous-titrés."

Les propos de Mme Chaput-

Rolland, il va sans dire, ont été fort goûtés par son auditoire qui l'a applaudie à de nombreuses reprises et qui lui a accordé une ovation à la fin. Seule note discordante, une congressiste a dénoncé avec vigueur la "coloration politique" de l'exposé.

Publicité

Aux professeurs de français, elle a demandé l'aide pour faire interdire une certaine publicité: "A la radio et à la télévision, nous entendons des annonces publicitaires immondes. Il est inconcevable, à mon avis, qu'après 30 ans de lutte, nous entendions encore des choses comme "Donnez-y la claque". Mon collègue Claude Charron et moi sommes toujours surpris lorsque durant notre émission, à la radio, nous entendons de la publicité sur la Ouérasse. Aidez-moi à faire interdire des choses comme celles-là et donnons-leur la claque!"

L'auteur a aussi déploré certaines accusations dont son téléroman fait l'objet: "On m'a accusée d'écrire Monsieur le ministre dans une langue que personne ne comprend... parce qu'elle est correcte! Je peux vous affirmer une chose: si mon téléroman était présenté en France et qu'il doive être sous-titré, je considérerais que j'ai raté ma carrière!"

Comme d'autres participants au cours du congrès, la conférencière

a mis un peu de baume sur les "blessures" des professeurs de français qui, selon elle, ne sont pas les seuls responsables de la protection de la langue.

"Si j'étais professeure de français, je serais fière de moi et je suis étonnée de voir plus de 1.000 personnes se regrouper pour prendre des mesures efficaces afin que le français demeure."

Mme Chaput-Rolland a en outre exprimé sa gratitude et sa confiance aux professeurs tout en leur demandant d'être plus sévères pour les examens et le "par cœur"... des parents dont certains, selon elle, ont quelque peu décroché.

"Ce n'est pas l'anglais qui diminue le français, mais nous, parents, enfants, journalistes... et parfois professeurs. Oubliez qu'on vous a passés au rouleau compresseur. Votre métier est plus qu'un métier, a-t-elle dit. Parfois, je me demande si on doit encore enseigner le français au Québec. Mais d'où qu'on vienne, d'où qu'on regarde, c'est toujours dans ces vieux mots qu'on se parle et je suis persuadée que notre "vivançe" de demain sera encore française, cette langue que nous conjuguez, j'espère, et que vous aimez."

Quelque 1.300 personnes et plus de 200 intervenants dont la majorité étaient des professeurs de français, ont participé à ce congrès de l'AQPF.

Un congrès marqué par un vif débat sur le système de santé

◆ La remise en question du système de santé québécoise a suscité un vif débat au 39e congrès de l'Association des conseils des médecins, dentistes et pharmaciens qui s'est tenu en fin de semaine à Québec.

par Damien GAGNON

On a entendu des positions diamétralement opposées sur l'évolution du système de santé au cours des 15 dernières années à la suite du rapport Castonguay-Nepveu et, la création d'une nouvelle commission d'enquête sur la santé et les services sociaux a donné lieu à diverses interprétations.

Le Dr Jacques Brunet, directeur général du CHUL (Centre hospitalier de l'université Laval), a une vision optimiste. A son avis, le système de santé est loin d'être dans une impasse.

Sous-ministre au ministère de la Santé et des Services sociaux au moment de la mise en application des recommandations de la Commission Castonguay-Nepveu, M. Brunet a souligné les aspects positifs de cette réforme qui a permis une plus grande accessibilité aux soins de santé.

Evidemment, dit-il, il y a des problèmes qui se posent et le plus important est celui du financement du système. Il a d'ailleurs fait remarquer que le financement a aussi été une des raisons qui a donné

naissance à la Commission Castonguay-Nepveu. A son avis, le gros défi de la nouvelle commission d'enquête sera de trouver de nouvelles sources de financement.

L'optimiste du Dr Brunet a suscité de vives réactions. Pourquoi une nouvelle enquête si le système n'est pas une impasse? Mais la réaction la plus cinglante est venue du président de la Corporation des médecins, le Dr Augustin Roy.

Un cauchemar

M. Roy a qualifié de véritable cauchemar la Commission Castonguay-Nepveu et la réforme qui s'en est suivie, l'assurance-maladie et la loi sur la santé et les services sociaux.

"La Commission Castonguay-Nepveu a entendu mais n'a pas écouté. Elle a décrié les médecins, attribuant les problèmes du système à l'élite médicale, mais elle a remplacé cette élite par des bureaucrates et des technocrates, ce qui n'est guère mieux. Les CRSSS (conseils régionaux de la santé et les services sociaux) doivent disparaître."

M. Roy manifeste une grande inquiétude face à la nouvelle commission d'enquête. D'abord, il estime que le président Jean Rochon est en conflit d'intérêt, ayant participé à la Commission Castonguay-Nepveu.

Il se dit déçu que la campagne électorale en cours ne donne pas lieu à un véritable débat de fonds

sur le système de santé, accusant les deux grands partis (péquistes et libéraux) de tenir un langage superficiel.

Le président de la Corporation des médecins n'a pas été le seul à réclamer la disparition des CRSSS. Amis pour le Dr Brunet leur disparition serait un recul. Il admet toutefois qu'au niveau du fonctionnement de ces organismes des améliorations pourraient être apportées.

Selon le Dr Brunet, la Commission Rochon ne doit pas mettre l'accent sur les structures. Le problème n'est pas là. Ce que je souhaite, dit-il, c'est que l'on ait un système qui ait moins de législations, de réglementations mais plus de mesures incitatives.

Cardiologue à l'Hôtel-Dieu de Québec, le Dr Yves Morin a, lui aussi, porté un jugement très sévère sur le système de santé québécois ironisant sur le fait que l'on prétend que c'est le meilleur au monde.

Il n'y a pas un seul gériatre au Québec, nos services hospitaliers sont vraiment sous-équipés ce qui met en péril la qualité des soins, nous avons à l'égard de la technologie une attitude de sous-développement et le nombre de jeunes médecins qui se destinent à la recherche décline, souligne le Dr Morin. A son avis, l'Etat doit dire clairement s'il entend continuer à assumer les coûts du système ou bien s'il souhaite le confier à d'autres.

Office des personnes handicapées Hausse considérable des demandes de service

◆ En quatre ans, le nombre de demandes de service à l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) a augmenté de 400 pour 100. De 108 par mois en 1982-1983, leur nombre est passé à 466 pour l'année en cours et le budget de \$1 à \$7 millions.

par Damien GAGNON

Selon M. Robert Capistran, directeur des services au milieu de l'OPHQ, cette augmentation considérable explique, en bonne partie, les délais dans le traitement des demandes dont se plaignent des bénéficiaires.

Prenant la parole au sommet organisé par des bénéficiaires et des professionnels de la région de Québec (03) qui s'est tenu en fin de semaine au centre François-Charron, M. Capistran a annoncé, que dorénavant, l'ouverture des dossiers se fera au bureau de Québec de l'OPHQ.

Il espère que cette mesure permettra de réduire les délais bien que la décision finale quant à l'acceptation d'une demande demeurera la responsabilité du bureau chef de l'OPHQ qui est à Drummondville.

Ce sommet avait été organisé pour définir des modalités nouvelles pour améliorer les procédures et règlements de l'OPHQ afin d'alléger et d'accélérer la distribution des services aux personnes handicapées.

Le problème majeur qui est ressorti de cette rencontre, est le man-

que d'information tant au niveau des règlements, des procédures et du rôle de l'OPHQ. Mme Lise Roy, travailleuse sociale au CLSC des Basques a particulièrement insisté sur ce point et aussi sur la nécessité d'une délégation de pouvoir au niveau des agents locaux.

Les demandes

Fournir à chaque bénéficiaire les règlements concernant les plans de service, effectuer une tournée d'information et de consultation sur les règlements et mécanismes de fonctionnement, procéder à une meilleure diffusion et mise à jour des informations, alléger les mécanismes d'étude des dossiers sur-tout lorsque les montants en jeu sont minimes et réduire les délais d'acceptation des demandes en faisant davantage confiance aux professionnels, sont les principales demandes formulées à l'OPHQ.

M. Capistran a reconnu que les procédures et règlements de l'OPHQ sont à améliorer et que 50 pour 100 des demandes étaient acceptables. Il faut bien comprendre, dit-il, que c'est d'abord le réseau régulier des services sociaux et de santé qui doit desservir les personnes handicapées et que l'un des rôles de l'OPHQ est de faire en sorte que les organismes prennent leurs responsabilités.

Il précise que l'OPHQ est un organisme qui administre des fonds publics ce qui signifie que l'argent dont elle dispose vient de l'Etat et qu'elle doit rendre compte de la façon dont elle l'utilise.

Ergothérapeute au centre François-Charron, Mme Renée Lecours a particulièrement insisté sur la nécessité de faire confiance aux responsables locaux qui sont les plus en mesure de déterminer les besoins des personnes handicapées.

Un bénéficiaire de l'OPHQ, Alain Laverdière, a mentionné que le formulaire de demande de l'OPHQ est plus compliqué que le formulaire de rapport d'impôt. Il estime toutefois que la personne handicapée peut elle aussi, contribuer à réduire les délais.

"L'OPHQ a mis neuf mois à répondre à ma première demande. Dans les deux autres cas, j'ai mis plus de six mois à la préparation du dossier et le délai a été de cinq mois."

Mais, là où ces délais sont inacceptables ont souligné des bénéficiaires, c'est lorsqu'il s'agit de demandes de réparation d'équipement dont la personne se sert quotidiennement.

Secrétaire général du protecteur du citoyen, M. Paul-Émile Racine a invité les personnes handicapées à ne pas hésiter à faire appel au protecteur du citoyen. Un bon point pour l'OPHQ, le protecteur du citoyen ne reçoit qu'une dizaine de plaintes par année à son sujet, alors qu'il effectue environ 4.000 enquêtes annuellement.

Ce sommet, animé par M. Jacques Dumais, éditorialiste au SOLEIL, ne devrait pas rester sans lendemain. C'est du moins l'intention manifestée par ses organisateurs.

Intéressée par la télédistribution québécoise

La France ne veut pas manquer le train

◆ Saint-Gabriel de Valcartier a reçu de la grande visite hier matin. Trois responsables de l'implantation de la télédistribution en France, dont le directeur de l'Association des maires des grandes villes de France, M. Christian Lalue, se sont déplacés jusqu'à eux pour prendre connaissance de leur tout nouveau joujou: un réseau autonome et complet pour cette municipalité de quelque 340 foyers.

par Yvan LEPIRE

Arrivés à Québec jeudi, les trois visiteurs ont un horaire de travail très chargé d'ici leur départ, dimanche prochain à Montréal. Vendredi, ils ont rencontré des fonctionnaires du ministère québécois des Communications pour discuter d'aspects techniques et de réglementations reliés à la télédistribution. Ils ont ensuite visité les installations de Télé-Capitale et assisté à l'enregistrement d'une émission de Radio-Québec.

Impressionnés par ce qu'ils voient au Québec, MM Lalue, Veillon et Delanchy ne manquent pas de prendre une bonne quantité de notes dans leurs petits carnets. "La

France a manqué le premier train en télédistribution, mais elle a l'intention d'entrer de plein pied dans le second", explique M. Lalue.

Jusqu'à maintenant, seulement quelque 200.000 des 27 millions de foyers français font partie d'un réseau de télévision par câble, soit moins de 1 pour 100 de la population, alors qu'au Québec ce taux s'élève à environ 60 pour 100. En moyenne, les utilisateurs français de la télédistribution ne reçoivent chez eux qu'une quinzaine de chaînes de télévision.

Selon M. Claude Caron, porte-parole de la compagnie québécoise de télédistribution Telsat, qui agit à titre de consultant dans le dossier, il est tout à fait normal que les Français soient venus voir ce qui se fait en la matière au Canada, "parce que nous sommes réputés pour notre système câblé".

Mais les Français tirent paradoxalement un avantage de leur retard. Leur réseau de télécommunication qu'ils veulent implanter en partant presque de zéro, les nouvelles installations pourront utiliser les nouvelles technologies mises au point les dernières années, notamment la fibre optique.

La France a peut-être raté le premier train, mais pour le second, elle entend agir à titre de locomotive. "Ca va nous coûter cher au départ, mais ensuite nous espérons bien pouvoir exporter notre savoir-faire", ajoute M. Lalue. Outre l'utilisation de la fibre optique, qui servira aussi pour les liaisons téléphoniques, le système de télédistribution français se caractérisera par son interactivité. C'est-à-dire que les utilisateurs pourront à la fois recevoir et diffuser des émissions, par l'ajout d'une simple caméra.

Un tel système est déjà mis à l'essai à Sainte-Catherine de Portneuf et les visiteurs français n'ont pas manqué, hier après-midi, d'aller en apprécier le fonctionnement.

A Saint-Gabriel de Valcartier, ils ont en outre pu constater qu'une petite communauté pouvait faire vivre et rentabiliser un réseau autonome. Depuis deux semaines, quelque 300 des 340 foyers de la municipalité reçoivent les émissions de Valcartier-câble, une compagnie à but non lucratif qui retransmet par câble les signaux qu'elle reçoit à l'aide de deux coupes satellites Anik C et Anik D et d'une puissante antenne. Outre les



Le Soleil, Jean Veillères

Les trois responsables de l'implantation de la télédistribution en France (à droite) ont bien aimé ce qu'ils ont vu, hier, à Saint-Gabriel de Valcartier.

stations émettant dans la région, qui fournissent ainsi une meilleure image, les utilisateurs de Valcartier reçoivent les programmes de Vancouver, Edmonton, Cal-

gary, Hamilton et ceux des quatre grandes chaînes américaines, via Détroit. En tout, une quinzaine de stations sont ainsi captées et on pense en ajouter avec le temps.

"En France, à l'heure actuelle, pour qu'un réseau soit jugé rentable, ça prend un minimum de 50.000 abonnés potentiels", indique M. Caron.



Le leader libéral Robert Bourassa a visité hier la ferme des Gauvin à Saint-Hyacinthe. Plus tôt dans la journée, il avait dévoilé la politique agro-alimentaire de son parti.

Le sondage Sorécom donne fière mine à Bourassa

♦ SAINT-HYACINTHE - M. Robert Bourassa était fier de lui, hier matin, à la suite de la publication pour le moins opportune, dans LE SOLEIL d'hier, d'un sondage Sorécom conférant une avance de neuf points à son parti au 31 octobre.

par Michel DAVID

"Vous voulez me poser des questions, messieurs?", a-t-il lancé, le sourire en coin, aux journalistes qui l'attendaient à la ferme A. Gauvin, à Saint-Hyacinthe.

Le chef libéral était manifestement satisfait d'avoir pu contrer ainsi les effets désastreux qu'auraient pu avoir les résultats du sondage Crop publié dans La Presse, qui plaçait les deux principaux partis pratiquement nez-à-nez trois jours plus tôt.

Inutile de dire qu'il a préféré commenter le Sorécom. "Dans une campagne électorale, ça évolue plus rapidement qu'en temps normal, a-t-il déclaré. Alors c'est normal qu'on commente les sondages les plus récents".

"Je ne sais pas s'il y en a qui ont fait des sciences politiques, a-t-il poursuivi, toujours avec le sourire, mais il est clair que le sondage qui a été fait au cours de la semaine donne une meilleure impression que celui qui a été fait largement avant le déclenchement des élections."

M. Bourassa se félicite par ailleurs que les trois derniers sondages qui ont été publiés indiquent que les appuis du PLQ demeurent stables à 48 pour 100. "Le sondage Sorécom

révèle que, s'il y avait eu l'élection, nous aurions gagné avec une très nette majorité, peut-être 75 comtés", a dit le chef libéral.

Un coup des libéraux?

M. Bourassa n'a cependant pas voulu commenter l'hypothèse que ce sondage, dont la publication est arrivée à un si bon moment pour son parti, ait été commandée par une ou plusieurs entreprises sympathiques aux libéraux.

"Est-ce qu'on a nommé les compagnies?", a-t-il demandé. Je sais qu'il se fait des sondages régulièrement pour différentes entreprises, mais si vous ne pouvez pas me les nommer, je ne peux pas commenter". L'important, selon lui, est que le PDG de Sorécom, M. Soucy D. Gagné, ait confirmé l'authenticité du sondage.

Quoi qu'il en soit, l'organisation libérale n'aurait pas procédé autrement si elle avait été avertie à l'avance de la publication du Sorécom.

Alors que les articles publiés dans LE SOLEIL apparaissent généralement avec une journée de retard dans la revue de presse compilée quotidiennement par le PLQ, les résultats du Sorécom étaient sur le dessus de la pile, hier matin. Sur la photocopie, on pouvait lire, écrit à la main, le mot "urgent".

Promesses agricoles

L'arrêt à la ferme n'était destiné qu'à fournir à la télévision quelques images un peu plus colorées que depuis le début de la campagne.

L'étape importante de la journée était l'Institut de technologie agricole, où M. Bourassa a rendu publiques les grandes lignes de sa politique agricole, axée sur le développement de la technologie et l'expansion des marchés extérieurs.

Le chef libéral y a pris deux engagements chiffrés. Le PLQ consacrerait \$55 millions à l'élimination des déchets sur la ferme, mais cette somme serait prélevée sur l'enveloppe de \$500 millions servant actuellement à la dépollution des cours d'eau.

La subvention à l'établissement des jeunes agriculteurs sera haussée de \$8.000 à \$15.000. Sur la base de 1.200 bénéficiaires par année, cela représente une somme de \$8.4 millions "d'argent neuf".

Tournée

En fin d'après-midi, M. Bourassa participait à une assemblée publique, à Carignan, dans la circonscription de Chambly, où le candidat libéral Gérard Latulipe l'a félicité de sa fermeté à l'endroit de M. Harry Blank.

M. Bourassa a invité la centaine de militants éparpillés dans les escaliers de l'hôtel de ville à regarder "au-delà de l'image" de M. Pierre Marc Johnson et de de méfier de "ses sourires et ses clin d'oeil", qui ne ne remplacent pas son absence de programme.

Contrairement au premier ministre, M. Bourassa ne s'accorde pas de repos aujourd'hui. Il passe la journée dans les circonscriptions de Nicolet et Maskinongé.

LES ÉLECTIONS DU 2 DÉCEMBRE

Assainissement des eaux

Johnson accordera \$25 millions de plus

♦ SAINT-JEROME — Le premier ministre Pierre Marc Johnson a proposé, hier, de prolonger de huit mois le programme d'assainissement des eaux. Cette prolongation entraînera des déboursés additionnels de \$25,2 millions sur une période de quatre ans.

par Réjean LACOMBE

Alors qu'il s'adressait à un groupe de maires et de conseillers municipaux de la région de Saint-Jérôme dans les Laurentides, M. Johnson a indiqué que les investissements totaux qui seront réalisés sont estimés à plus de \$4 milliards et demi. Au total, 912 municipalités sont susceptibles d'en profiter.

Ce nouvel engagement électoral de M. Johnson au cours de la présente campagne porte ainsi à \$64,5 millions le coût des promesses péquistes.

M. Johnson a mentionné que le gouvernement prolongera, selon les normes actuelles, le programme d'assainissement des eaux jusqu'au 30 novembre 1986 plutôt qu'au 31 mars 1986.

"Cela signifie, d'expliquer le chef du gouvernement, que le programme de subvention qui avait été porté à 90 pour 100 par le plan de relance de 1983, sera maintenu pour une période additionnelle de huit mois."

M. Johnson devait préciser que ce programme sera porté à 85 pour 100 et il en sera ainsi pour toutes les municipalités qui auront signé une convention avant le 31 décembre 1988. Les municipalités qui auront décidé de participer à un tel pro-

gramme profiteront d'une période de 36 mois pour réaliser ces travaux.

Après avoir mis en lumière les différentes réalisations du gouvernement du Parti québécois au cours des dernières années, le premier ministre Johnson a noté que les surplus accumulés des municipalités sont passés de \$150 millions en 1980 à \$395 millions en 1983 et que le taux d'endettement des municipalités a baissé de 18 pour

100 entre 1979 et 1983.

Selon M. Johnson, si nous exploitons sans nous préoccuper des conséquences de ces exploitations, il se pourrait bien que notre richesse finisse par nous appauvrir. "Il y a, de dire M. Johnson, un équilibre à atteindre entre les objectifs économiques et la qualité de vie, un équilibre qu'il est possible d'atteindre par une utilisation intelligente de nos ressources, de notre territoire."

"Le seul vrai sondage, c'est le 2 décembre

♦ SAINT-JEROME — Fidèle à son habitude, le premier ministre Pierre Marc Johnson s'est carrément refusé à commenter les résultats des sondages Sorécom-LE SOLEIL et CROP-La Presse.

par Réjean LACOMBE

Après une multitude d'acrobaties intellectuelles de la part des journalistes pour l'amener à exprimer une opinion sur ces deux sondages, M. Johnson constate tout simplement que "sur le terrain ça va bien".

"Partout à travers le Québec, de dire le chef péquiste, les rapports que j'ai nous indiquent qu'il y a une grande réceptivité dans la population." M. Johnson attribue cet état de chose au travail de l'équipe qui l'entoure et à la tenue récente du congrès à la direction du Parti québécois.

"Mais, dit-il, le seul vrai sondage, c'est le 2 décembre et on va conti-

nuer de travailler très fort."

L'industrie de l'automobile

Par ailleurs, au maire de la municipalité de Saint-Eustache, M. Guy Belisle qui prêche en faveur de l'établissement des prochaines usines de construction d'automobiles dans sa région, à cause de la présence de la GM, le premier ministre Johnson a indiqué que cette décision ne relevait pas du gouvernement.

"Ces décisions, de dire M. Johnson, sont des décisions qu'un gouvernement peut influencer, mais ce sont des décisions prises par ceux qui prennent des risques financiers. En ce qui concerne Huyndai, ce sont des décisions qui vont se prendre à Séoul et non à Québec."

Mais, pour M. Johnson quel que soit le lieu où ces usines s'installent, "ce qui compte avant tout c'est que la roue commence à tourner".

Un magasinage électoral réussi à Saint-Jérôme

♦ MONTREAL — Le premier ministre Pierre Marc Johnson a franchi avec succès l'épreuve du premier contact avec les électeurs.

Alors qu'il effectuait, hier, son magasinage électoral dans la région des Laurentides, M. Johnson a été accueilli chaleureusement par les clients et les clients d'un centre d'achats de Saint-Jérôme.

Des hommes, des femmes, des jeunes et des moins jeunes s'empressaient de tendre la main au premier ministre Johnson qui était accompagné dans sa tournée d'hier de son épouse, Marie-Louise.

M. Johnson s'est vu offrir également un cadeau assez inusité de la part d'une femme qui travaillait dans un centre du rasoir. Se présentant devant M. Johnson, la dame lui offrit un rasoir en lui disant que c'était pour couper l'herbe sous les pieds de Robert Bourassa. "Il est

difficile à trouver de ce temps là", retorque M. Johnson en pouffant de rire.

Visiblement à l'aise au milieu de la foule, M. Johnson s'attardait longuement avec ses interlocuteurs. Plusieurs femmes ne cachaient pas leur admiration devant M. Johnson en parlant entre elles de élégance et de sa beauté. "Je l'aime mieux en personne qu'à la télévision, de dire une quadragénaire. Il est bien plus beau en personne. Je ne pensais pas qu'il était aussi grand."

Au cours de cette journée, tout comme ce fut le cas vendredi, M. Johnson a marqué des points. Un ancien militant péquiste de Saint-Eustache, dans la circonscription de Deux-Montagnes, a indiqué au SOLEIL qu'il avait décidé de retourner travailler au sein du PQ après avoir discuté avec M. Johnson.

Dans cette même municipalité, le maire de l'endroit, M. Guy Belisle, qui est considéré comme étant d'alignement libéral a accueilli chaleureusement le chef du gouvernement. "Je suis notaire, dit-il à l'endroit de M. Johnson. Si vous avez un testament à faire rédiger, je suis là." Pince sans rire, M. Johnson devait répliquer sur le même ton en disant: "Non, mais j'ai un gros bail."

A Sainte-Agathe, dans la circonscription de Labelle qui était représentée par l'ancien ministre Jacques Léonard, le maire de l'endroit a accueilli M. Johnson en disant qu'il est et sera encore le premier ministre du Québec.

Aujourd'hui, M. Johnson s'accorde une journée de congé. Il en profitera pour célébrer l'anniversaire de sa fille. Demain, il fera campagne dans la région de Montréal.

Pour la première fois depuis 1976

La FTQ n'appuiera aucun parti

♦ (D'après PC) — Pour la première fois depuis 1976, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) n'appuiera aucun parti politique aux élections générales du 2 décembre. Dans un geste sans précédent de défi à l'exécutif de la centrale, les 673 délégués au conseil spécial ont rejeté la recommandation de la direction et de son président Louis Labege.

Officiellement, les 400.000 membres de la FTQ n'auront donc aucune directive officielle pour le scrutin qui se tiendra dans un mois.

M. Labege a déclaré que personnellement, il n'avait pas l'intention de "rester muet" au cours de l'élection. "Les enjeux sont extrêmement importants. C'est sûr que nos militants au PQ vont rester au PQ et travailler", a-t-il déclaré en écartant la possibilité d'appuyer le Nouveau Parti démocratique (NPD).

Dans la grande salle du Palais des congrès, où s'est tenu le débat, l'atmosphère des discussions ne laissait aucun doute sur les résultats du scrutin secret. Deux clans s'affrontaient. D'une part, la direction de la centrale, appuyée par les métallos et le secteur privé, affichait un parti pris évident en faveur du PQ. D'autre part, les employés du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et les employés d'Hydro-Québec, qui n'acceptaient pas que leur centrale appuie un PQ qui avait réduit leurs salaires de 20 pour 100.

Au micro, c'est dans une proportion de trois contre deux que les

délégués se prononçaient contre la recommandation de la direction de la FTQ.

"Les gens au PQ qui ont fait avancer la société ne sont plus là", a déclaré un militant. Bernard Paquette, du SCFP, a déclaré: "Johnson a été assez baveux pour ridiculiser en commission parlementaire le président de notre syndicat. Vous voulez nous faire avaler ça?"

L'hostilité des délégués à l'endroit de l'ancien premier ministre était presque palpable. Par contre, l'agressivité à l'endroit du Parti québécois était tout aussi forte chez les délégués du secteur public. Écoutez religieusement, une ancienne candidate du PQ dans Jean-Talon aux

élections de 1981, Mme Monique Cloutier, a fait cette intervention: "Les grands manitous du PQ ont volé le parti. Avant on était fier de le financer à coup de \$2. Aujourd'hui, Rodrigue Biron va voir les avocats et les hommes d'affaires."

Devant la presse, Louis Labege a dû défendre une position qu'il ne partageait pas et à laquelle il s'opposait en fait. C'est faire de "l'extrapolation" que d'interpréter le vote comme un désaveu, a-t-il dit aux journalistes. M. Labege, qui ne croit pas à la neutralité, interprète le vote des délégués par "la série de lois épouvantables adoptées ces derniers mois par le PQ". Mais, ajoutera-t-il, "on pense que l'alternative est pire. Les travailleurs vont le regretter si les libéraux sont portés au pouvoir".

Un débat entre quatre yeux

♦ (D'après PC) — La Société Radio-Canada a fait parvenir une invitation au premier ministre Pierre Marc Johnson et au chef libéral Robert Bourassa pour participer à un débat télévisé.

Déjà, M. Bourassa s'est dit prêt à participer à ce débat, qui pourrait se tenir le 15 ou le 17 novembre. Le format proposé est un face à face entre les deux hommes, animé par deux personnes choisies en consultation.

M. Bourassa a semblé préférer le choix du 15 novembre, date symbolique de l'élection du PQ en 1976. Le chef libéral s'est dit peu superstitieux.

L'invitation est lancée seulement aux chefs des deux principales formations politiques, mais la société indique que les chefs des autres formations pourraient être accueillis à d'autres émissions de radio ou de télé, selon l'évolution de la campagne.

ANNONCEURS PRENEZ NOTE...

LE SOLEIL

publiera
LE JEUDI 14 NOVEMBRE
SON CAHIER SPÉCIAL

VIDÉO-SON

Le monde de la stéréophonie à votre portée... Les choix qui s'offrent à vous: les différentes composantes d'une chaîne stéréophonique, l'évolution dans ce domaine avec la miniaturisation des appareils, le disque compact, ainsi que la lecture au laser. De plus, il sera question des nouveaux appareils de communication offerts pour l'automobile.

Y SEREZ-VOUS?

DATE LIMITE DE RÉSERVATION
le jeudi 7 novembre

Communiquez avec votre représentant
ou M. André Dumont:
647-3435

LE SOLEIL

Maltais va demander des comptes à Radio-Canada

♦ SEPT-ÎLES — Le candidat libéral démissionnaire dans Duplessis, André Maltais, va demander des comptes à Radio-Canada et au directeur général des élections du Canada.

par Marc SAINT-PIERRE
du bureau du Soleil

C'est ce que l'ex-candidat a indiqué au cours d'une conférence de presse, hier, à Sept-Îles.

M. Maltais a du même coup annoncé officiellement son retrait de la course électorale comme porte-couleurs du Parti libéral du Québec.

L'ex-candidat libéral, un temps député libéral fédéral de Manicouagan, a choisi de se retirer quand il a été l'objet jeudi d'une sommation du directeur général des élections du Canada. Aux termes de cette sommation, il aurait involontairement défroncé le plafond des dépenses électorales autorisées à l'occasion des élections canadiennes du 4 septembre. Scrutin à l'issue duquel il a été défait par le premier ministre Brian Mulroney.

Flanqué de son avocat, Me André Gauthier, de Sept-Îles, il a expliqué que "le choix du directeur des élections s'est porté sur l'accusation la moins importante". "En ce qu'elle reconnaît, a-t-il ajouté, que ni moi ni mon organisation n'avons agi de façon délibérée."

"C'est ce qu'il y a de plus minime", a dit Me Gauthier.

C'est une facture de Radio-Canada expédiée au-delà des délais permis par la loi qui a semé tout ce bordel.

La facture de Radio-Canada a été, selon les proches collaborateurs de M. Maltais, de beaucoup supérieure à ce qui avait été initialement dis-

cutée. Ceci, au moment où l'organisation de M. Maltais disposait d'une marge confortable en regard du plafond des dépenses autorisées.

Radio-Canada a admis que ses services comptables ont tardé à livrer la facture à l'organisation de M. Maltais.

"Non seulement, a affirmé M. Maltais, ai-je l'intention d'obtenir un acquittement complet mais j'ai l'intention ferme de forcer Radio-Canada et son président à venir expliquer leur façon douteuse de traiter leurs engagements et leurs comptes recevables." Ceci à l'occasion du procès qui devrait s'ins- truire dans les semaines qui vien- nent.

L'ex-candidat libéral s'est en ou- tre étonné du "caractère pour le moins curieux des conclusions tirées par le directeur général des élections".

Sa conduite mérite qu'on s'y at- tache, a-t-il dit en substance.

"Comment le directeur des élec- tions peut-il justifier avoir, par l'in- termédiaire de son adjoint, donné en conférence de presse le nom des personnes sous enquête, dont le mien?", s'est demandé M. Maltais.

Pour lui, il y a eu manque de rigueur.

"J'ai la ferme intention de ne pas passer sous silence les dommages que cet état de fait m'a créés et de réclamer contre les responsables ré- paration complète", a ajouté l'ex- candidat.

Plus loin, il a noté que la plainte portée lui "permettra au moins d'o- bliger le directeur général des élec- tions à venir sous serment répondre à nos questions".

M. Maltais a dit par ailleurs que la sommation du directeur général des



André Maltais, lors de sa campagne électorale, l'an dernier.

élections l'a "grandement ébranlé".

"Même si je suis totalement étran- ger au fait reproché", a-t-il ajouté.

"Cette accusation, a repris M. Maltais, a tout de même eu pour conséquence première de jeter un doute sur mon intégrité. Ma conception du personnage public modèle reposant sur l'intégrité, je me suis vu contraint d'offrir ver- balement au chef du PLQ, Robert Bourassa, le retrait de ma can- didature dans Duplessis."

Retrait qu'il a d'ailleurs confirmé par écrit à l'Association libérale de Duplessis, hier matin.

"Je ne suis pas de la trempe des Grégoire et des Charron", a

commenté M. Maltais.

L'ex-candidat, dont la voix a tra- hi son émotion un court moment, a dit aussi que sa décision a été basée sur le respect qu'il a de ses col- laborateurs et des nord-côtiers en général. "Un vote doit s'exercer en dehors de tout doute", a observé M. Maltais.

Autre élément, dans son esprit, enfin, qui a influencé son geste: l'utilisation démagogique qu'aurait faite de l'affaire l'adversaire po- litique au détriment de tout le parti.

"Aujourd'hui, a conclu M. Mal- tais, mon goût de l'intégrité l'em- porte sur mon goût de député."

Pas question de se laisser imposer un candidat venu de l'extérieur

♦ SEPT-ÎLES — Les libéraux de Duplessis ne se laisseront pas im- poser un candidat de l'extérieur à moins qu'il ne soit impossible de découvrir un porte-couleur nord- côtier.

par Marc SAINT-PIERRE
du bureau du SOLEIL

C'est ce qui se dégage des propos formulés hier matin par le président de l'Association libérale de Du- plessis, Allan Lozier.

Les troupes libérales de Duplessis n'ont plus de candidat depuis hier à la suite du départ d'André Maltais. "Ce n'est pas dans l'intérêt de l'exécutif national de choisir le can- didat. Je me battrai jusqu'au bout à ce sujet", a dit M. Lozier.

Selon M. Lozier, l'Association li- bérale de Duplessis s'est entendue avec les hautes instances du PLQ pour dénicher un candidat dans la circonscription.

Du même souffle, le président du PLQ de Duplessis a affirmé qu'au- cun candidat potentiel n'a été pres- senti.

"Si quelqu'un a été pressenti, a-t- il dit, ce n'est pas par nous ni le parti", a dit M. Lozier.

"Nous n'avons pas de candidat. Il est trop tôt", a dit M. Lozier, en ajoutant que ce travail serait mené à bien dans les prochains jours.

Vendredi, l'organisateur en chef du PLQ pour l'Est du Québec avait donné à entendre qu'il se faisait du "travail" à ce propos.

Pour M. Lozier, par ailleurs, le retard que pourrait accuser les li- béraux à la suite du départ de M. Maltais peut être comblé en "met- tant les bouchées doubles".

Jean-Marc Leblanc, vice-pré- sident de l'association, a fait état de sondages internes récents qui don- naient une avance de 60 pour 100 à André Maltais dans les intentions de vote contre 40 pour les autres partis.

Bien que le départ de M. Maltais vienne pour le moins brouiller les cartes, M. Leblanc a dit que les libéraux de Duplessis n'ont pas l'in- tention de laisser passer le député sortant Denis Perron comme une lettre à la poste.

M. Perron est député du gou-

vernement du Parti québécois de- puis 1976.

Pour Suzanne P.-Bouchard, at- tachée de presse de l'ex-candidat Maltais, jamais les libéraux de Du- plessis n'avaient disposé d'une or- ganisation aussi puissante et aussi

bien structurée.

Me Marc Brouillette, organisateur en chef de M. Maltais, a dit de son côté que l'organisation pouvait compter sur 600 bénévoles.

Bénévoles qui étaient à l'oeuvre depuis plusieurs semaines.

C'est payer très cher une faute technique (Bourassa)

♦ SAINT-HYACINTHE (PC) — Le candidat libéral André Maltais, a "payé très cher une faute tech- nique".

C'est le commentaire qu'a émis hier le chef libéral Robert Bourassa, lorsqu'il était invité par quelques journalistes à commenter la dé- mission de son candidat dans Du- plessis.

"C'est très regrettable que M. Maltais ait dû se retirer pour une faute technique concernant une facture envoyée au mauvais mo- ment. C'est payer très cher", a af- firmé M. Bourassa.

Son retrait représente toutefois

un exemple de "haut niveau d'in- tégrité politique" aux yeux de M. Bourassa.

Il se dit toutefois confiant qu'"a- vec un bon candidat", il pourra encore enlever la circonscription aux péquistes.

INSTITUT PRIVE ENR.
ECOLE DU MICRO-ONDES
Centre de culture personnelle
COURS: Pré-achat, base,
perfectionnement.
Sillery 683-9120

LES ÉLECTIONS DU 2 DECEMBRE

La guerre de tranchées

Les libéraux ont le haut du pavé

♦ MATANE — Depuis 10 jours, dans la guerre de tran- chées qu'ils s'approprient à livrer dans les quatre circonscriptions du Bas-Saint-Laurent, les li- béraux ont su prendre avantage sur leurs adversaires péquistes en matière de mobilisation et d'or- ganisation des troupes et de lan- cement de campagne.

par Jean Didier FESSOU

Les candidats libéraux France Dionne (Kamouraska-Té- miscouata), Albert Côté (Rivière- du-Loup), Michel Tremblay (Ri- mouski) et Henri Paradis (Ma- tapédia) ont d'ores et déjà lancé leur campagne électorale.

Et deux d'entre eux, Albert Côté et Henri Paradis, se pré- sentent devant l'électorat en lais- sant entendre qu'ils accèderont au conseil des ministres ad- venant une victoire libérale, le soir du 2 décembre. Le premier aux Terres et forêts, le second au Développement régional.

Durant cette première semaine de campagne, sachant tirer avan- tage de la "tranquillité" de leurs adversaires péquistes pour oc- cuper presque toute la scène de l'actualité locale, les libéraux n'ont connu qu'un moment pé- nible: celui du rassemblement de Matane, jeudi, sous la houlette de Gérard-D. Lévesque. Cet évé- nement, qui se voulait pres- tigeux, a été assombri par l'ab- sence du chef Robert Bourassa et par les problèmes qui ont "coulé" le candidat libéral dans Du- plessis, André Maltais. Au point que son collègue dans Saguenay, Ghislain Maltais, confie aux jour- nalistes: "Avec toute cette his- toire, nous venons de concéder Duplessis aux péquistes".

Les candidats

Dans Kamouraska-Té- miscouata, c'est une secrétaire de direction de 33 ans, France Dionne, qui défendra les couleurs libérales. Originaire de Saint-Pas- cal, elle affronte le député sor- tant Léonard Lévesque. Ac-

tuellement à l'emploi du Centre international du Québec de la Banque Royale, France Dionne a aussi occupé plusieurs fonctions importantes au sein de la di- plomatie canadienne à Genève, Washington et Ottawa.

Dans Rivière-du-Loup, c'est un ingénieur forestier de 58 ans "pa- rachuté" dans le coin, Albert Côté, qui tentera de ravir le siège détenu par le député indépendant Jules Boucher, qui ne se re- présente pas. Ancien président de Rexfor et de la Scierie des Ou- tardes, il devra affronter Mme Denise Levesque, une ancienne libérale convertie de fraîche date au "péquisme johnsonien".

Dans Rimouski c'est un ad- ministrateur de 52 ans, Michel Tremblay, qui tentera de déloger le député-ministre Alain Mar- coux. Directeur-général de Bé- tonag Ltée et propriétaire de plu- sieurs commerces, c'est un tech- nicien de formation. Très im- pliqué dans la vie sociale ri- mouskoise, il a toujours échoué dans ses tentatives de séduction de l'électorat, notamment sur la scène municipale.

Dans Matapédia, c'est un phar- macien de 33 ans, Henri Paradis, qui cherche à ravir le siège du péquiste Léopold Marquis. Pré- sident de la chaîne de pharmacie Uniprix, co-propriétaire de plu- sieurs commerces de pharmacie et pharmacien au Centre hos- pitalier de Mont-Joli, il s'est fait remarquer, ces derniers mois, par ses prises de position en faveur du développement régional.

De tous les candidats libéraux du Bas-Saint-Laurent, c'est Henri Paradis qui semble être pris le plus au sérieux par ses ad- versaires péquistes. Au point que le député-ministre Alain Mar- coux s'est cru obligé de prêter main-forte à son collègue Léopold Marquis en dénonçant aussi souvent que possible les projets d'Henri Paradis, dont celui de la création d'un Institut de dé- veloppement régional rattaché à l'université du Québec à Ri- mouski.

PROBLÈMES DE PIEDS PROBLÈMES DE CHAUSSURE



- Chaussures déformées
- Douleurs aux pieds
- Épine de Lenoir
- Sensation de brûlure
- Callosités (corne)
- Oedème (pieds enflés)

NOUS SOMMES DES SPÉCIALISTES

- Orthèses plantaires moulées sur plâtre
- Ajustement de chaussures d'enfant
- Chaussures de marche
- Chaussures de toilette (homme et femme)
- Chaussures pour pied large, etc.
- Chaussures pour orthèse

Vos ordonnances médicales sont remplies avec soin

Des chaussures ajustées à vos pieds par un orthésiste du pied, voilà une démarche dont vous serez entièrement satisfait.

C. POULIOT Permis MAS 2103-6132
orthésiste du pied
Les Professionnels de la chaussure Inc.
821, 3e Avenue, Québec
524-4117

Beau et chaud...

25⁰⁰

DE RABAIS SUR TOUS LES MANTEAUX LONGS, AVEC CE COUPON

Jusqu'au 9 novembre

carte verte no 008719

clément

LEVIS PLACE CARNAVAL 833-2686

Les galeries de la capitale 627-3472

PLACE STE-FOY 853-9363

CENTRE D'OPTIQUE SEARS

LUNETTES A LA MODE

VERRES DE CONTACT

Place Fleur de Lys 529-9861 poste 2075

Place Laurier 658-2121 poste 2032

Galleries Chagnon 833-4711 poste 2032

POUR MIEUX VOUS SERVIR...

brunet CARREFOUR CHARLESBOURG

brunet PLACE L'ORMIÈRE

brunet PLACE MONT-MARIE, LAUZON

brunet L'IMOILLOU

OUVERT LE DIMANCHE

De 10h à 17h

De 10h à 17h

De 10h à 17h

Aux heures habituelles

brunet

Les pharmacies de Place Laurier et du Mail Centre-Ville restent fermées le dimanche.

LE MONDE



Une immense manifestation anti-apartheid réunissant environ 100,000 personnes à Londres sous la direction du révérend Jesse Jackson a donné lieu hier à des incidents violents entre la police et les protestataires. Selon la police, 114 personnes ont été arrêtées, dix policiers ont été blessés, dont un gravement, et trois civils ont été légèrement atteints. Le mouvement anti-apartheid britannique accuse le gouvernement de Mme Margaret Thatcher de "complicité" dans les "crimes" du régime de Pretoria. Le policier ci-dessus a été aspergé de peinture rouge.

Situation délicate en Afghanistan

◆ SHANNON, Irlande (d'après NYTNS) — Des troupes afghanes ont entouré l'ambassade américaine à Kaboul, coupé l'électricité et braqué de puissants projecteurs sur l'édifice dans une tentative pour forcer les diplomates américains à leur remettre un soldat soviétique qui s'y est réfugié depuis jeudi, a déclaré hier le secrétaire d'Etat américain George Shultz.

Faisant état de l'inquiétude au plus haut niveau pour la première fois au sujet d'une situation potentiellement délicate avec l'Union soviétique alors qu'il se rend à Moscou pour des entretiens avec les dirigeants soviétiques, M. Shultz a révélé que les Etats-Unis avaient protesté contre ce harcèlement à l'ambassade.

Un adjoint de M. Shultz a précisé que le secrétaire d'Etat avait personnellement protesté jeudi auprès de M. Anatoly Dobrynine, l'ambassadeur soviétique à Washington, à propos des gestes de menace autour de l'ambassade en Afghanistan. Les Etats-Unis considèrent que les troupes afghanes prennent leurs ordres du commandement militaire soviétique. Il y a plus de 100,000 soldats soviétiques en Afghanistan.

A mi-course, la mission spatiale est une réussite

◆ HOUSTON (AFP) — A 22h30 hier, l'équipage de la mission spatiale Challenger-Spacelab-D-1 avait accompli la moitié de son périple autour de la Terre.

A ce moment-là en effet, Challenger entamait la 55e des 111 orbites qu'elle doit parcourir avant son retour mercredi à 12h39 sur l'une des pistes de la base aérienne d'Edwards, en Californie.

Déjà, hi vers 20h, la plupart des quelque 80 expériences inscrites au plan de vol étaient réalisées et avaient fourni de "bons résultats" et données intéressantes, selon les expérimentateurs.

Seul élément de suspense pendant la matinée d'hier: par deux fois, des fuites de mélange oxygène-azote respiré par l'équipage, fuites qui furent décelées à 11h50 par le

centre de contrôle de Houston.

Elles n'ont présenté aucun caractère de gravité, ni remis en cause le déroulement de la mission. La première a été localisée au niveau du système d'évacuation des eaux usées du bord et réglée. La seconde semblait liée à un appareil scientifique du Spacelab où le vide était nécessaire.

La prolongation éventuelle de 24 heures de la mission n'est toujours pas envisagée malgré les souhaits exprimés par un grand nombre de scientifiques. La fuite n'est pas en cause, bien qu'elle accroisse la consommation de mélange respiratoire.

Reserves suffisantes

Les réserves du bord sont lar-

Afrique du Sud

Black-out sur la violence

◆ JOHANNESBURG (d'après AFP, Reuter, AP et NYTNS) — Le gouvernement sud-africain a imposé hier un black-out audio-visuel total sur les manifestations de violence et leur répression dans les zones soumises à l'état d'urgence, provoquant une virulente protestation de l'association locale des correspondants de presse étrangers.

Parue dans une édition spéciale du journal officiel sud-africain, la nouvelle réglementation de la profession de journaliste audio-visuel (photographes, caméramen de télévision et reporters radio) interdit à la presse, tant nationale qu'internationale, la collecte, la distribution et la publication de toute image ou enregistrement sonore ayant trait à une manifestation de violence, de quelque nature qu'elle soit, dans les régions de Johannesburg, de Port-Elizabeth et du Cap, celles-là mêmes où plus de 850 personnes ont trouvé la mort en 14 mois d'agitation raciale. Les contrevenants sont passibles de 10 ans de prison ou de \$10,000 d'amende ou les deux.

Le gouvernement du président Pieter Botha estime en effet, selon le communiqué publié à ce sujet, que la présence des photographes, des caméramen et de la radio là où se produisent des émeutes, ne sert qu'à exciter davantage les émeutiers et à prolonger les affrontements. Les journalistes doivent obtenir l'autorisation de la po-

lice pour rester sur les lieux d'une émeute.

Pour les observateurs, il ne fait pas de doute, cependant, que le gouvernement de Pretoria est mu également par le souci d'améliorer l'image télévisée du régime en réduisant au minimum, sur les petits écrans du monde entier, la proportion des séquences de violence, policière ou autre.

Censure sévère

L'association locale des nombreux correspondants de presse étrangers a immédiatement réagi à cette nouvelle réglementation en la taxant de "forme de censure très sévère" et de "tentative d'empêcher les informations relatives au conflit social qui agite l'Afrique du Sud d'atteindre le monde extérieur".

Les membres de l'association, poursuit un communiqué rendu public à l'issue d'une réunion urgente de ses adhérents, "en appellent de toute urgence à leurs gouvernements respectifs pour qu'ils expriment aux autorités sud-africaines leur protestation la plus ferme".

"Nous rejetons, ajoute ce communiqué, l'argument gouvernemental selon lequel ces restrictions visent uniquement à réduire le niveau de la violence. Il est absurde de tenir un petit groupe de journalistes pour responsable d'un conflit politique profond qui dure depuis plus d'un an, qui a fait 800 morts et qui a placé un tiers de la

population du pays sous le régime de l'état d'urgence".

L'association des correspondants étrangers déplore ces nouvelles mesures qui ne cadrent guère, dit-elle, avec l'engagement renouvelé publiquement jeudi dernier par le président Botha de respecter la liberté de la presse.

A Londres

Par ailleurs, à Londres, la police a procédé à l'arrestation de 114 personnes à l'issue des incidents qui ont éclaté hier à la fin de la grande manifestation contre l'apartheid, selon un nouveau bilan de Scotland Yard.

Au cours de ces incidents, dix policiers ont été blessés, dont un gravement pour avoir été frappé à la tête et à la poitrine avec une barre de fer, a précisé la police. Trois civils ont également été légèrement blessés, ajoute-t-on de même source.

Ces échauffourées ont éclaté devant l'ambassade d'Afrique du Sud, à Trafalgar Square, où venaient de converger plusieurs dizaines de milliers de manifestants. Un groupe de jeunes a tenté de pénétrer de force dans le périmètre de sécurité mis en place autour de la mission diplomatique sud-africaine, a indiqué Scotland Yard.

Ces jeunes ont lancé toutes sortes de projectiles sur les policiers postés devant le bâtiment, notamment des bouteilles, des bâtons, de la peinture et des oeufs.

EN BRIEF

Le métrique en Chine

PEKIN (AP) — Les unités traditionnelles telles le tael et le qun cotoieront le kilogramme et le mètre à partir du 1er janvier, date à laquelle entrera en vigueur le système métrique, a annoncé hier l'Office chinois des poids et mesures. D'après un communiqué de l'office publié par l'organe du PCC, le "Quotidien du peuple", les mesures métriques seront imprimées sur des tickets de rationnement pour les céréales et le carburant, en même temps que les mesures traditionnelles qui seront entre parenthèses. Le ministère de l'Industrie légère a ordonné à toutes les usines qui fabriquent des balances et des instruments de mesure d'utiliser le système métrique à partir de 1986. Le tael, unité chinoise de poids, équivaut à 70 g. Le qun, unité de longueur, équivaut à environ 2,5 cm.

Fusion de partis en Turquie

ANKARA (AFP) — Les deux partis de gauche autorisés en Turquie ont officiellement fusionné hier à Ankara pour créer le Parti social-démocrate populiste (PSDP). A l'issue d'un congrès extraordinaire, les députés du Parti populiste, principale formation d'opposition parlementaire (92 degrés sur 400), ont accepté de fusionner avec le Parti social-démocrate (SODEP) qui procède à sa dissolution aujourd'hui à Ankara lors d'un congrès. Pour les dirigeants des Partis populistes et social-démocrates, cette fusion est la condition essentielle pour permettre à la gauche de remporter les élections législatives de 1988. Lors de son congrès hier, le Parti populiste a rappelé son programme qui sera celui du PSDP: rétablissement complet de la démocratie et des libertés publiques, amnistie générale, lutte contre le chômage et la hausse des prix, et planification de l'économie. Une nouvelle formation de gauche, le Parti de la gauche démocratique, doit être créée à la mi-novembre, par Mme Rahsan Ecevit, épouse de l'ancien premier ministre Bulent Ecevit, lui-même interdit d'activité politique pour dix ans après le coup d'Etat militaire de 1980.

Offre de traitement gratuit

AMSTERDAM (AFP) — La Fondation néerlandaise d'ophtalmologie a offert un traitement gratuit à Mme Elena Bonner, épouse d'Andrei Sakharov, dans son hôpital à Utrecht (centre des Pays-Bas), a annoncé hier la Fondation Boukovski à Amsterdam. La Fondation d'ophtalmologie est prête à prendre en charge aussi bien les frais du traitement que ceux de l'hospitalisation. Le député libéral néerlandais Joris Voorhoeve a promis de transmettre l'offre à Mme Bonner, précise la Fondation Boukovski. Elena Bonner a récemment reçu l'autorisation des autorités soviétiques de subir à l'étranger un traitement pour sa maladie oculaire. Les informations à ce sujet mentionnaient jusqu'à présent l'Italie ou les Etats-Unis comme pays où Mme Bonner voudrait se faire soigner.

La contraception en Chine

HONG-KONG (AFP) — Quelque 86 pour 100 des 150 millions de femmes chinoises mariées en âge d'avoir des enfants ont recours à la contraception ou à d'autres moyens de contrôle des naissances, a indiqué hier l'agence Chine Nouvelle reçue à Hong-Kong. "Le nombre de femmes désirant adopter des moyens de contrôle des naissances s'accroît chaque année grâce au "travail actif de publicité du planning familial qui envoie des contraceptifs aux couples mariés en âge d'avoir des enfants et leur propose des services de consultation", a déclaré un responsable de la Commission du planning familial d'Etat à l'agence chinoise. Le taux de croissance de la population chinoise a diminué de 25,83 naissances pour 1000 habitants en 1970 à 10,81 pour 1000 en 1984, selon Chine Nouvelle. La politique officielle draconienne de contrôle des naissances impose un maximum d'un enfant par couple, rappelle-t-on.

Pot-au-feu espagnol

DURANGO, Espagne (Reuter) — Les villageois de Durango, dans le nord du pays basque, ont fait cuire hier ce qu'ils ont assuré être le plus gros boeuf jamais transformé en pot-au-feu, à tel point qu'il a fallu une grue pour soulever le couvercle de la marmite. La viande provenant d'un boeuf de 780 kilos a été placée dans une cocotte de 3,400 litres avec le concours de 11 cuisiniers et 200 marmittes pour servir un repas préparé à l'attention de 1000 convives venus de tout le pays basque.

Prêtre et journaliste béatifié

CITE DU VATICAN (AFP) — Un journaliste néerlandais, le père Tito Brandsma, mort en Allemagne dans le camp de concentration de Dachau en 1942, sera béatifié aujourd'hui par Jean-Paul II dans la basilique Saint-Pierre. Ancien recteur de l'université catholique de Nimègue aux Pays-Bas, le père Brandsma était directeur du journal "Gelderlander" et responsable de la presse catholique pendant l'invasion de son pays par les armées allemandes. Refusant de publier les communiqués du Parti national-socialiste pro-nazi et défendant les Juifs dans ses articles, il avait été accusé de "sabotage" et arrêté le 19 janvier 1941 dans son couvent à Nimègue. Après avoir été enfermé dans différentes prisons, le père Brandsma fut interné à Dachau. Il était alors âgé de 60 ans. Le père Brandsma est mort le 26 juillet 1942 après avoir reçu une injection d'acide phénique pratiquée par une infirmière qui avait eu pitié de ses souffrances. Après avoir été proclamé aujourd'hui "martyr" et "bienheureux" par Jean-Paul II, le père Brandsma pourrait devenir le "patron" des journalistes catholiques.



Un film de John Boorman avec

Powers Boothe - Meg Foster - Charley Boorman - Dira Paes - Rui Polonah - Claudio Moreno - Tetchie Agbayani - Paulo Vinicius - Eduardo Conde - Estee Chandler

Grâce au
LE SOLEIL et **980**

300 personnes
pourront visionner
la première du film

LA FORET D'EMERAUDE

le vendredi 22 novembre
à 21h30
au Cinéma Cartier

"Des images superbes sur la magie et les mystères de l'Amazonie"

Pour être éligible et gagner:

Répondez correctement à la question suivante: nommez deux membres de l'équipe du "Matin" de Québec à la radio CBV 980? Et retournez le coupon à l'adresse indiquée.

Remplir et retourner à: **Le Soleil "Concours La Forêt d'Emeraude"**
390, St-Vallier est, C.P. 15800
Québec (Québec) G1K 8A8

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Tél.: rés.: _____ Réponse: _____
bur.: _____

Règlements:

- Le concours débute le 3 novembre et se termine le 14 novembre à minuit.
- Le tirage s'effectuera au quotidien Le Soleil le 15 novembre, à 11h. Les gagnants seront avisés par téléphone.
- La valeur totale des prix est de 1 000\$.
- Les droits exigibles quant à ce concours ont été payés par le Cinéma Cartier.
- Les règlements relatifs à la Règle des loteries et courses sont disponibles au Soleil.

CINÉMA

"La guerre des tuques"

Raid sur Hollywood

Le film "La guerre des tuques" réalisé par André Melançon et tourné en extérieurs dans la région de Charlevoix fait actuellement un "malheur" aux États-Unis.



par
Louis-Guy
LEMIEUX

Après avoir été programmé dans 11 salles à Buffalo, le film est présenté demain au cours d'un visionnement de prestige à l'Academy of Motion Picture Arts and Sciences, à Hollywood, berceau des Oscars. Demain, le film inaugurera la sélection des 10 meilleurs films canadiens au Festival Canada, à Los Angeles. Le film sera également projeté au Fox International Theatre. "La guerre des tuques" a également fait l'objet d'une projection spéciale lors de la soirée d'ouverture du Festival international du film de Chicago.

"La guerre des tuques" est le premier long métrage d'un vaste projet intitulé "Contes pour tous". Il a été produit par le Montréalais Rock Demers directeur-fondateur des productions "La Fête". Le deuxième film de la série s'appelle "Opération beurre de pinotte". Il sera lancé à travers tout le Canada au début de décembre. Le prochain film produit par Rock Demers sera une coproduction

Canada-Pologne et sera tourné en Pologne.

Le festival du cuivre

Le 4e Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue a lieu cette année du 9 au 14 novembre. Ce jeune festival réussit le tour de force de présenter des primeurs mondiales et d'attirer des cinéastes du monde entier.

Cette année, plus d'une quarantaine de films seront présentés aux cinéphiles qui n'auront que l'embaras du choix parmi une dizaine de productions en première mondiale en plus de plusieurs primeurs nord-américaines et québécoises. Signalons le dernier film de Jacques Foillon ("La tentation d'Isabelle"), le dernier Chabrol, le dernier Coline Serreau, le plus récent long métrage d'Ariel Zeitoun, "Rockin Silver" de Erik Clausen, etc. Les manifestations ont lieu au Théâtre du Cuivre de Rouyn.

Tournage à Montréal

Margot Kidder (la blonde de Trudeau) et Michael Sarrazin sont les vedettes de "Keeping Track", un thriller au budget de \$3 millions, en cours de tournage (sept semaines) à Montréal.

Réalisé par le Canadien Robin Spry, ce film est produit par Spry

et Jamie Brown avec la participation de Téléfilm Canada et de la SGC. René Malo a acheté les droits de distribution pour le Québec.

L'histoire raconte comment une femme magnat de la finance (Kidder) et un journaliste de la télévision (Sarrazin) se trouvent mêlés à un mortel jeu de cache-cache avec la CIA, le KGB, la RCMP et les hautes sphères gouvernementales du monde.

Fellini et les femmes

Le réalisateur italien Federico Fellini encore attaqué aujourd'hui par les féministes pour son film "La cité des femmes" a fait récemment une mise au point dans le "Corriere della Sera" au sujet des femmes.

Il a déclaré: "Je n'aurais jamais fait de cinéma si je n'aimais éperdument les femmes... Je me sens totalement habité par des images de femmes... Je crois que la femme, la psyché féminine existe pour fasciner les hommes... sans cette fascination je n'existerais pas..."

Fellini raconte aussi qu'il fut amoureux d'une femme pour la première fois à l'âge de 12 ans. C'était une petite voisine de son âge à qui il écrivait des lettres d'amour dans la buée de la fenêtre de sa chambre. "Lorsque ma mère a découvert mon manège et qu'elle a traité mon amoureux de "petite traînée", je me suis évaporé", dit-il.



Ces petits guerriers n'ont pas mis beaucoup de temps à conquérir le cœur des cinéphiles américains.



Décès de Phil Silvers

Le comédien Phil Silvers est décédé hier à son domicile à l'âge de 73 ans. Il est mort au cours de son sommeil et son décès est dû à des "causes naturelles", a indiqué sa fille Tracy Silvers. Phil Silvers personnifiait le sergent Ernie Bilko, un militaire au débit rapide, dans la série télévisée des années 50 The Phil Silvers Show.

SALON
DES PASSE-
TEMPS

dernière chance

de visiter le Salon des passe-temps
qui se termine dimanche à 18h00

O'KEEFE

A&W

Changements au
Télé-Magazine

13h00 (3) (7) (11) (12) (13)
FOOTBALL DE LA LIGUE NATIONALE
Les Vikings du Minnesota reçoivent les Lions de Detroit.

14h00 (3) (1) (2) (3)
CINE-WEEKEND
"CORPS ET ÂME" EU, 1981. Drame sportif avec Léon Isaac Kennedy et Perry Long. — Pour faire soigner sa petite sœur malade, un jeune boxeur amateur abandonne ses études pour se consacrer dans le sport professionnel.

21h20 CYRANO DE BERGERAC
23h00 (3) (1) (2) (3)
LES NOUVELLES TVA
23h20 (3) (1) (2) (3)
ELECTIONS MUNICIPALES
23h30 (3) (1) (2) (3)
LES SPORTS

23h40 (3) (1) (2) (3)
CINEMA DE FIN DE SOIRÉE
Quand l'inspecteur s'emmêle
00h10 LES NOUVELLES DU SPORT
00h30 CINE-CLUB
Bonnie et Clyde

Couples
Ardents

2e film:
"LES AMOURS D'UNE CAMPAGNE A N.Y."
MIDEMINUIT
Dès 13h40

TECHNIQUE NADEAU*
et anti-gymn par Francine

OÙ Maintenant dans nos nouveaux locaux, au 1584, chemin St-Louis, Sillery.

QUAND: Le cours débute le 15 novembre et se termine le 15 décembre (à raison de 2 heures par semaine, durant 5 semaines).

POUR QUI: Tous ceux et celles qui ont le goût d'être en forme ou de retrouver la forme. Les groupes sont formés, de préférence, selon l'état de santé et l'âge des participants.

COÛT: 10\$ de l'heure
10 heures de cours.
Total: 100\$

POUR RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS:
Francine ou Monique, à (418) 681-7740
(Nous acceptons les frais d'appel).

*Marque de commerce du Centre de Yoga Colette Maher Enr.



Les membres du groupe Rock et Belles Oreilles sont, dans l'ordre habituel, André Ducharme, Guy Lepage, Richard Sirois, Bruno Landry et Yves Pelletier.

RBO chauffe les oreilles
de certains publicitaires

♦ MONTREAL (d'après PC) — Parodiant tout ce qui bouge, chante et pense, le quintette satirique Rock et Belles Oreilles semble avoir trouvé un nouveau moyen d'amener la publicité. Ou bien de l'encadrer.

par Pierre ROBERGE

En montant leur émission quotidienne pour CKOI-FM, il arrivera aux cinq parodistes de jouer sur l'ambiguïté. La satire d'une réclame passera en ondes juste avant ou juste après une vraie réclame.

Pour les annonceurs et agences de publicité, ce n'est sans doute pas le but de l'exercice. "On peut quand même parler de coexistence pacifique", conviennent lors d'une interview ces gagnants du Félix de Révélation de l'année.

D'ailleurs, les membres de RBO ne savent pas nécessairement qui annoncera quoi et à quel moment. Le hasard fait drôlement les choses, de sorte que c'est parfois à s'y méprendre, entre la vraie blague et la promotion de biens et services.

"Nous ne demandons pas que telle ou telle publicité soit exclue durant notre émission", ajoute l'un des cinq, Bruno Landry. Or tolérance et sens de l'humour vont évidemment dans les deux sens.

Les quatre autres s'appellent Guy Lepage, Richard Sirois, Yves Pelletier et André Ducharme. Ils sont âgés de 24 à 29 ans.

Les annonceurs les plus facilement défrisés par la parodie seraient plutôt les grosses compagnies. Par exemple, des transporteurs aériens, l'Office national du film — pour devenir rentable, l'ONF "envisageait" de tourner des films X — et l'Eglise de scientologie; cette secte à but lucratif a été récemment mise en cause par des organismes de défense des consommateurs.

C'est gratis
Par contre un magasin de meubles de la rue Saint-Hubert a ap-

précié d'être tourné en dérision et l'a fait savoir à RBO. Pour un commerce, ce genre de notoriété imprévue est on ne peut plus gratis.

Ce n'est jamais de la diffamation, explique Pelletier, c'est plutôt de la déformation. RBO n'a donné qu'une fois dans l'illégalité, en vertu des normes fédérales de radiodiffusion: ce fut un enregistrement du sexologue Jean-Yves Desjardins à une autre radio de Montréal, suivi de l'utilisation sur les ondes du concurrent CKOI.

En 1981, à leurs débuts à CIBL-FM, la radio communautaire de l'est de Montréal, les cinq jeunes gens appelaient avec succès aux vraies lignes ouvertes d'autres radios. Se faisant passer pour tel personnage nanti de tel problème, ils avaient alors de la matière pour leur show.

Lors de reportages de matchs de hockey Canada-URSS, ils ont déjà suggéré aux auditeurs de baisser le son de leur téléviseur; eux en revanche, à CIBL, se chargeaient de décrire le match.

Jusqu'aux numéros de téléphone "hot", mais en restant à côté du sujet avec pour questions "Quelle heure est-il?" ou "Aimes-tu le ski?". "Le meilleur, avouent les cinq lar-

rons, c'est que la fille à l'autre bout répondait de son mieux, avec sa petite voix porno."

Sur scène

Outre la radio, le groupe s'est déjà produit sur scène, surtout dans des salles du réseau scolaire. Cet été, ils ont donné une vingtaine de fois et à guichets fermés un nouveau spectacle au Vieux Clocher, une ancienne église protestante à Magog.

C'est cette production, mise en scène par Louis Saia (l'un des auteurs de la comédie Broue), qu'ils transportent au Club Soda, RBO a déjà travaillé dans ce cabaret montréalais, aux Lundis des Ha Ha, mais avec d'autres invités.

Ils seront cette fois seuls à l'affiche pour présenter un spectacle entier de dérision et de parodie, avec une dizaine de chansons. L'une, qui sort bientôt sur 45-tours, est Le feu sauvage de l'amour, "la chanson qui court sur toutes les lèvres".

En passant, pour tous leurs disques à venir, ils pourraient servir cet avertissement: tout ce qui ne s'y trouvera pas officiellement sera considéré "off the record".

4 SEM LES ANGES SE FENDENT LA CULÈVE (LES FARCEURS N°2) CANADIENNE SALLES CARBORNE 581-8173	8 SEM LE MATOU JEAN BEAUDIN YVES BEAUCHEMIN POUR LES HORAIRES, CONSULTEZ LA CHRONIQUE
2 SEM HOLD UP CINÉMA LIDO SALLES ROND-POINT 457-8734	2 SEM RICHARD PRYOR Comment claquer UN MILLION DE DOLLARS par jour FRONTENAC DU PORT ET RUEL CARRETT 525-6745
4 SEM MEL GIBSON TINA TURNER VERSION FRANÇAISE DE "Mad Max" Beyond Thunderdome AU DELA DU DOME DU TONNERRE LE DAUPHIN DU PORT ET RUEL CARRETT 525-6745	2 SEM CINÉMA LIDO SALLES ROND-POINT 457-8734

Le Grand Théâtre
Les Jeunesses musicales du Canada
et CIT-FM
présentent

CROQUE
MUSIQUE

L'ENSEMBLE CLAUDE-GERVAISE



Adultes: 2,50\$
Enfants (moins de 12 ans): gratuit
Café et croissants disponibles sur place.

Le dimanche 3 novembre, à 11h00

Foyer de la salle Louis-Fréchette

LIVRES REÇUS

RECETTES TYPIQUES DES GENS DE LA MER. Jean-Marie Desagné. Leméac. Collection recettes typiques. 182 pages. 9,95 \$

L'AMOUR ATOMIQUE. Michel Michaud. Collection Littérature d'Amérique. Québec-Amérique. 188 pages. 12,95 \$

CASSE-TÊTE CHINOIS. Robert Soulières. Collection Conquêtes. Editions Pierre Tisseyre. Pour les

jeunes de 11 à 14 ans. 180 pages. 9,95 \$.

LES MILITANTS SOCIALISTES AU QUÉBEC. D'Une époque à l'autre. Henri Gagnon. 343 pages.

SOUS LE SIGNE DU PHÉNIX. Entretiens avec 15 créateurs italo-québécois. Fulvio Caccia. Guernica. 305 pages.

LE RÊVE ET LES SYMBOLES.

Marie Coupal. Editions de Mortagne. 544 pages. 19,95 \$.

LE PRINTEMPS PEUT ATTENDRE. Andrée Dahan. Quinze. Sogidès. 112 pages. 12,95 \$.

LE MENSonge AMOUREUX. Robert Blondin. Les éditions de l'Homme. Sogidès. 176 pages. 10,95 \$.

MON ENFANT NAITRA-T-IL EN

BONNE SANTÉ? Jonathan Scher et Carol Dix. Les éditions de l'Homme. Sogidès. 416 pages. 17,95 \$.

VOTRE SYSTÈME VIDEO. Explorer ses possibilités au maximum. Michel Boisvert et André A. Lafrance. Les éditions de l'Homme. Sogidès. 192 pages. 9,95 \$.

FAUT SE MARIER POUR... Ber-

trand B. Leblanc. Leméac. Collection Théâtre. 140 pages. 8,95 \$

LA TSARINE AUX PIEDS NUS. Catherine Ire de Russie. Evelyn Deher. Robert Laffont. 410 pages. 19,30 \$

SOIGNER AVEC PURETÉ. Les femmes ont un don pour soigner. Johanne Verdon-Labellie, n.d. Les éditions Fleurs sociales. 333 pages.

LA MAGIE DU PASSÉ. Père Marcel-Marie Desmarais o.p. Collection Vies et mémoires. Leméac. 464 pages. 18,95 \$.

UNE FILLE À MARIER. Daniel Gagnon. Collection Roman québécois. Leméac. 112 pages. 8,95 \$

MAYRIG. Henri Verneuil. Robert Laffont. 279 pages. 20,00 \$.

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.



Ronald Reagan

Une œuvre de Raoul Hunter, caricaturiste au "SOLEIL". Pour souligner le lancement de son livre "Hunter caricaturiste", une exposition est présentée simultanément à la Galerie Lacerte & Guilmet et à la Bibliothèque Gabrielle-Roy. M. Hunter sera présent aujourd'hui à la galerie pour autographier son livre.

CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'œuvre: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

LA BOITE À FILMS (1044, 3e avenue, Lamoignon, 524-3144). S.O. S. Fantômes (4) 13h, 21h30. 14 ans. Recherche Susan desespérée (4) 15h, 19h15. G. Adm: \$3,50; \$2. Âge d'or et moins de 14 ans. Pour chaque film.

CANADIEN (Place Laurier, 656-9922). Commando (-) V.O.A. Dim. 13h30, 15h25, 17h20, 19h15, 21h10. 18 ans. Adm: \$5,50; \$5. 14-17 ans; moins de 14 ans \$2,50.

CANARDIERE (Galerie Canardière, 661-8575). Les anges se fanent la gueule (-) Dim. 13h45, 15h40, 17h35, 19h30, 21h25. G. Adm: \$5,50; \$4,75. 14-17 ans; \$2,50 moins de 14 ans; \$2,75 âge d'or pour chaque film.

CARTIER (1019 rue Cartier, 525-9340). La vie de famille (-) 14h, 21h30. De Mao à Mozart (-) 16h30. Le choix d'un peuple (-) 19h15. Adm: \$3,25; \$2. Moins de 14 ans et âge d'or. Pour chaque film.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2455). Salle 1: Péri en la demeure (-) Dim. 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10. 14 ans. Salle 2: Subway (4) Dim. 12h45, 14h45, 16h45, 18h45, 20h45. G. Salle 3: Le de pouvoir (-) Dim. 13h40, 15h40, 17h40, 19h40, 21h40. G. Salle 4: L'été prochain (4) Dim. 13h20, 15h20, 17h20, 19h20, 21h20. G. Adm: \$5,50; \$5. 14-17 ans; \$2,50 moins de 14 ans. Pour chaque salle.

LIDO (Lévis 837-4234). Salle Lévis 1: Hold-up (-) Dim. 13h, 15h15, 17h, 19h15. 14 ans.

2410 chemin Sainte-Foy. PROGRAMMATION SPECIALE POUR LES ENFANTS. 14h. Bernard et Bianca (-) Adm: \$2,50; \$2 pour les moins de 14 ans; \$1,25 pour les détenteurs de la ciné-carte.

Fréquence 24/30

Du 1er au 3 novembre. Auditorium Joseph-Lavergne. Bibliothèque Gabrielle-Roy. 350 rue Saint-Joseph est. Adm: 2,00 \$ Dimanche le 3 novembre.

17h: Premières œuvres. Tous les garçons s'appellent Patrick. 1957. Réalisation: Jean-Luc Godard. Anecdote ironique dans la vie de deux jeunes parisiens. Charles mort ou vif. 1969. Réalisation: Alain Tanner. Un industriel se rend compte un jour qu'il n'a jamais satisfait ses ambitions de jeunesse.

19h: Anna la bonne. 1959. Réalisation: Claude Jutra.

Décollage. 1971. Un couple découvre un jour que leur fille de 15 ans a quitté la maison.

21h: The sugarland express. 1974. Pour reprendre son enfant mis en adoption, une jeune femme fait évader son mari de prison pour se mettre à sa recherche.

SPECTACLE

THÉÂTRE LE GRAND DÉRANGEMENT. 30, St-Stanislas. Réservation: 692-3000. Ce soir John Zorn et Iro Sato, musique actuelle.

OBSCURE. 729 Côte d'Abraham. Ce soir 20h30: John Zorn, compositeur et architecte du son.

THÉÂTRE

IMPLANTHÉÂTRE. 2, rue Crémazie Est (angle Salaberry). Réservation: (418) 529-2183. Pas Fire qu'il y ait de Luc Gervais. Par le théâtre Repère. Avec Simon Fortin, Richard Fréchette, Denis Lamontagne, Jacques Leblanc, Rémi Montésinos, Serge Thibodeau. Mar. au sam. 20h30; dim. 15h. Se termine le 9 nov. Adm: \$5; à \$12. Ce soir 20h: Lancement officiel de la SCABD-QUÉBEC (Société des créateurs et amis de la bande dessinée). Pour cet événement: super tournoi de la ligue d'improvisation en bande dessinée animé par Obélix, alias Jean Lefebvre. Pendant l'entracte, possibilité de faire faire sa caricature. Après la remise des prix, danse avec orchestre. Adm: 3,00 \$.

SPECIAL FORFAIT-THÉÂTRE EN TOURNÉE DANS LES BRASSERIES. Des comédies pendant le repas. Programme des semaines à venir. Il est nécessaire de se renseigner et de réserver à l'avance car plusieurs soirs affichent complet. Du 3 au 9 nov: Brasserie La Goulue, Hot dog. Adm: 12,50 \$. Rens: 622-0164. Brasserie la Table du roi, Chalmage. 12,50 \$. Rens: 651-9222. Brasserie Jadis, Hot dog. 12,50 \$. Rens: 628-6717. Brasserie de la Capitale. Hot dog. 12,50 \$. Rens: 627-5866.

THÉÂTRE LE GRAND DÉRANGEMENT. 30 rue Saint-Stanislas. Réservation: 692-3000. Mar. au sam. 20h30: "Les mille et un masques" avec Alain Duchesneau, Odette Dion, Marie Dumais, Joanne Emond, François Girard et Michel Leroux. Textes faisant revivre l'atmosphère de l'halloween. Se termine le 16 nov.

EXPOSITION

LA CHAMBRE BLANCHE. 549 boul. Charest est. (529-2713) Mar. au dim. 13h à 17h. "Nature en mémoire", exposition de dessins,

sculptures et cahier d'artiste de Sylvie Lepage. Se termine le 24 nov. Vernissage dim. 14h. Aux mêmes dates, "La boîte à couture", œuvres tridimensionnelles de Louise Jamet. Vernissage dim. 14h.

DU GRAND-THÉÂTRE DE QUÉBEC. Mer. au dim. 12h à 18h; Aussi, tous les soirs de spectacles. Légendes de l'Amérique Française. 25 tableaux rappelant le riche héritage de la littérature orale de l'Amérique du Papier en œuvre. Œuvres de Louise Bérubé et Suzanne Tremblay. Se termine dim. Conférence par Louise Bérubé dim. 11h, au Centre de formation et de consultation en métiers d'art, 36 1/2 rue Saint-Pierre, Place Royale. "Le papier comme matériau d'art".

LACERTE ET GUIMONT. 1330 rue Maguire, Sillery. (681-7111) Mer. sam. dim. 12h à 17h. Jeu. ven. 12h à 21h. Exposition de l'album du caricaturiste Raoul Hunter. Il est également en montre aux mêmes dates à l'atrium de la bibliothèque Gabrielle-Roy, Place Jacques-Cartier. Aussi exposition de neuf sérigraphies ainsi que des dessins et sculptures. M. Hunter sera présent à la Galerie, dimanche le 3 nov. Se termine le 10 nov.

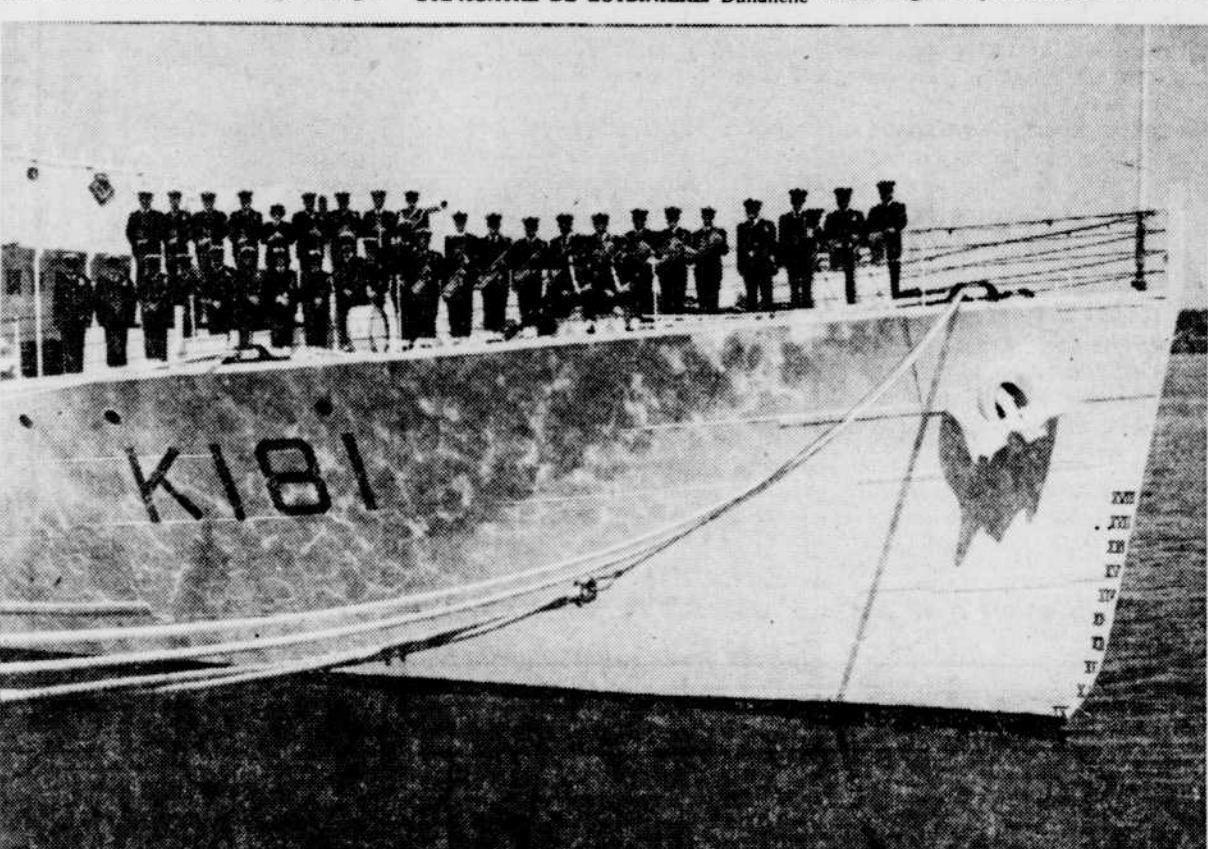
L'ÉTRANGE. 252 boul. Charest est. (529-2066) Sam. dim. 13h à 17h. En semaine: rendez-vous. Œuvres de Patrick Cordier. Vernissage dim. 13h. Se termine le 15 nov.

LA TROISIÈME GALERIE. 225 côte de la Montagne. (694-9111) Mar. au dim. 13h à 17h. Œuvres récentes de Pierre Auger. Se termine le 22 nov. Ouverture de l'exposition auj. 15h.

LOISIRS

PORTES OUVERTES À L'HÔTEL DU PARLEMENT. Auj. 10h à 16h30. Rens: 643-7239.

LES OIES BLANCHES SONT ARRIVÉES AU CAP TOURNEMENT. Environ 120.000 ces jours-ci. Site naturel en bordure du fleuve. Le centre d'interprétation est ouvert de 9h à 17h tous les jours. Également exposition et film "La volée des neiges". En semaine: réservation possible pour les groupes au numéro 827-5167. Adm: \$2; \$1. Âge d'or; gratuit.



LA MUSIQUE STADACONA sera à la salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre de Québec ce soir. Présenté dans le cadre de la campagne annuelle du coquelicot, les recettes seront versées au fonds d'aide aux anciens combattants, à leur famille dans le besoin et à des paralégiques dans la région de Québec.

LE FEUILLETON

Les archives
secrètes
d'Howard Hughes



Citizen Hughes
MICHAEL DROSIN
Presses de la Renaissance

résumé

Craignant l'impotisme, le FBI est saisi d'une enquête devant prouver l'existence de Hughes. Une signature authentifiée suffit, Hoover refusant d'aller plus loin.

(42) Faire de Las Vegas une "cité de l'avenir"

Du haut de son poste de commandement désert, Hughes apparaît le Strip de Las Vegas, achetant coup sur coup les hôtels clinquants et les casinos, telle une divinité démoniaque jouant avec un Monopoly géant. S'il avait regardé par la fenêtre, il aurait embrassé tout cela du regard: des kilomètres d'enseignes au néon installées par le pègre au milieu de rien, des lettres clignotantes de cent mètres de haut formant les mots STARDUST, SANDS, CAESAR'S PALACE, une fabuleuse façade pour le capitalisme à l'état pur, l'argent brut, immatériel, aussi squelettique que Hughes lui-même, un luxe criard aussi faux que son image publique, un mirage.

C'était une ville vulgaire, où le mauvais goût régnait partout, mais Hughes, de tout le temps qu'il y demeura, ne prit jamais la peine d'y jeter un regard. On avait masqué ses fenêtres et tiré les stores le jour de son arrivée et pas une seule fois il ne décolla le papier et ne remonta les persiennes pour regarder au dehors. Pas une seule fois en quatre ans.

Hughes avait sa propre vision des choses et ne voulait pas prendre le risque de la salir.

"Las Vegas, à mes yeux, c'est un homme en tenue de soirée et une

femme en fourrure, parée de bijoux merveilleux, surgissant d'une luxueuse limousine, écrivait-il, inventant pour lui-même une image plus acceptable de la réalité. C'est que les gens viennent chercher, ici — on côtoie des personnalités importantes, des acteurs, etc. — et même s'ils s'habillent plus simplement, leur vêtement est de bonne qualité. Nous n'avons pas le droit de laisser se dégrader un tel endroit, de le laisser se transformer en un parc d'attractions dans le genre de Coney Island.

"Ne vous en faites pas pour l'habit, s'empresse-t-il de préciser. Je ne suis pas en train de vous demander, à vous et à votre personnel, de renouveler entièrement votre garde-robe aux frais de l'hôtel. (Je plaisante.) Je ne songeais pas à la tenue vestimentaire de vos employés et n'ai aucunement l'intention de me lancer dans des dépenses inutiles. Contentons-nous donc des uniformes actuels.

"Je pensais plutôt à l'impression générale que dégagent les enseignes publicitaires, etc.", poursuit-il, cherchant à retrouver sa vision première, puis, soudain contrarié par une autre idée: "Une chose est certaine, si on laisse le Jai-lai s'introduire ici, on ne pourra plus s'en débarrasser — et ce sont des grou-

pes dangereux, infestés de communistes cubains.

"Bref, ce que je tente de vous faire comprendre, mais vous le savez déjà (comme l'ai montré ma résistance à l'installation du métro aérien par exemple), c'est qu'en terme de "classe", je place Las Vegas un cran seulement au-dessus du parc d'attractions. C'est pour la même raison que je m'oppose catégoriquement aux courses de lévriers. Je ne verrais aucun inconvénient en revanche aux courses de chevaux si la question venait à se poser.

"Bob, depuis mon arrivée, je me suis battu contre les tentatives de transformer le Strip en fête foraine, à mi-chemin entre Coney Island et Palisades Park sur les rives de l'Hudson. Si l'on permet l'installation de ce genre d'attractions, il y aura trois, puis quatre, puis six et toute l'avenue finira par être envahie de manèges et de grands huit.

"Je ne vous ai jamais caché que le Strip à mes yeux manque de classe (en fait, on s'est moqué de moi quand j'ai dit qu'il avait "un certain degré de classe"), n'empêche qu'il se distingue tant soit peu du parc d'attractions car, tout en étant clinquant, il n'est semblable à rien d'autre dans le monde entier.

"Je ne crois pas que j'aimerais habiter ici ni organiser l'avenir autour de ce pivot si la fête foraine devait l'emporter.

La classe. On pouvait bien se moquer de lui, Hughes était décidé à faire de Las Vegas un endroit hautement distingué et il n'était pas question dans son jet de tolérer l'ambiance de fête populaire qui déferlait déjà sur la ville, encore moins les courses de lévriers et, quelle horreur, le Jai-lai.

Car la vision de Hughes était bel et bien devenue un projet. Plus qu'un projet, même, une mission. Il "ferait de Las Vegas un haut lieu de la finance, aussi respectable et sûr que la Bourse de New York — de sorte que les casinos du Nevada acquerraient bientôt le même genre de réputation que la Lloyd de Londres, que le mot Nevada sur un billet de banque aurait autant de valeur qu'un poinçon sur l'argent.

De la classe. Mais les projets étaient plus vastes encore.

"Nous pouvons faire de cette ville une véritable "cité de l'avenir" — pas de pollution, pas de microbes, un gouvernement local efficace, des impôts réduits au minimum et une monnaie solide."

C'était donc ça. Le paradis de Hughes — pas de maladies, pas d'impôts, mais de la classe. Sans oublier le principal: il en serait l'unique propriétaire.

Il possédait déjà le Desert Inn, le Sands, le Castaways et le Frontier, tous regroupés au centre. Il brigait désormais le Silver Slipper, un casino de catégorie moyenne situé de l'autre côté de la rue, et son énorme voisin, le Stardust, qui à lui seul allait doubler son patrimoine.

"J'ai le sentiment qu'il y a quelque chose de très important et de très significatif à occuper une position dirigeante incontestable et reconnue de tous, écrivait Hughes.

"Bref, Bob, j'ai la certitude qu'une entité qui serait clairement et incontestablement la plus puissante institution mondiale dans le domaine du jeu aurait une immense valeur.

"Je parle donc d'une respectabilité telle qu'elle ne connaîtrait pas de frontière et qu'on pourrait se fier au jeu sans la moindre hésitation, comme à l'argent poigné.

"Mais, et c'est encore plus important, cela calmerait mon obsession de renforcer encore ma position, conclut-il pour rassurer son régiment, et quand je me sentirai satisfait sur ce point, je vous assure que notre relation (entre vous et moi) s'améliorera incroyablement.

"J'ai l'absolue certitude, Bob, que lorsque cette épine m'aura été ôtée nous pourrions envisager ensemble un avenir harmonieux."

Il lui fallait le Silver Slipper et le Stardust, et il brigait aussi le Silver Nugget et le Bonanza et les clubs de Bill Harrah à Reno et le lac Tahoe et peut-être aussi le Riviera et... pour ainsi dire la totalité des hôtels et des casinos du Nevada. Mais pour l'heure, il s'agissait du Slipper et du Stardust.

■ Jeu de ballon mexicain (Ndl).

prochain
épisode
Hughes téléphone
au gouverneur

PORTRAIT D'UNE VILLE

GASPÉ

Pour sortir de l'histoire

♦ GASPE — Intimement liée à l'histoire de l'Amérique du Nord, celle du Québec en particulier, la ville de Gaspé est demeurée au rang des villes dites "historiques", un statut qu'elle refuse, non pas qu'elle renie pour autant son histoire.



**Textes de
André
DIONNE**

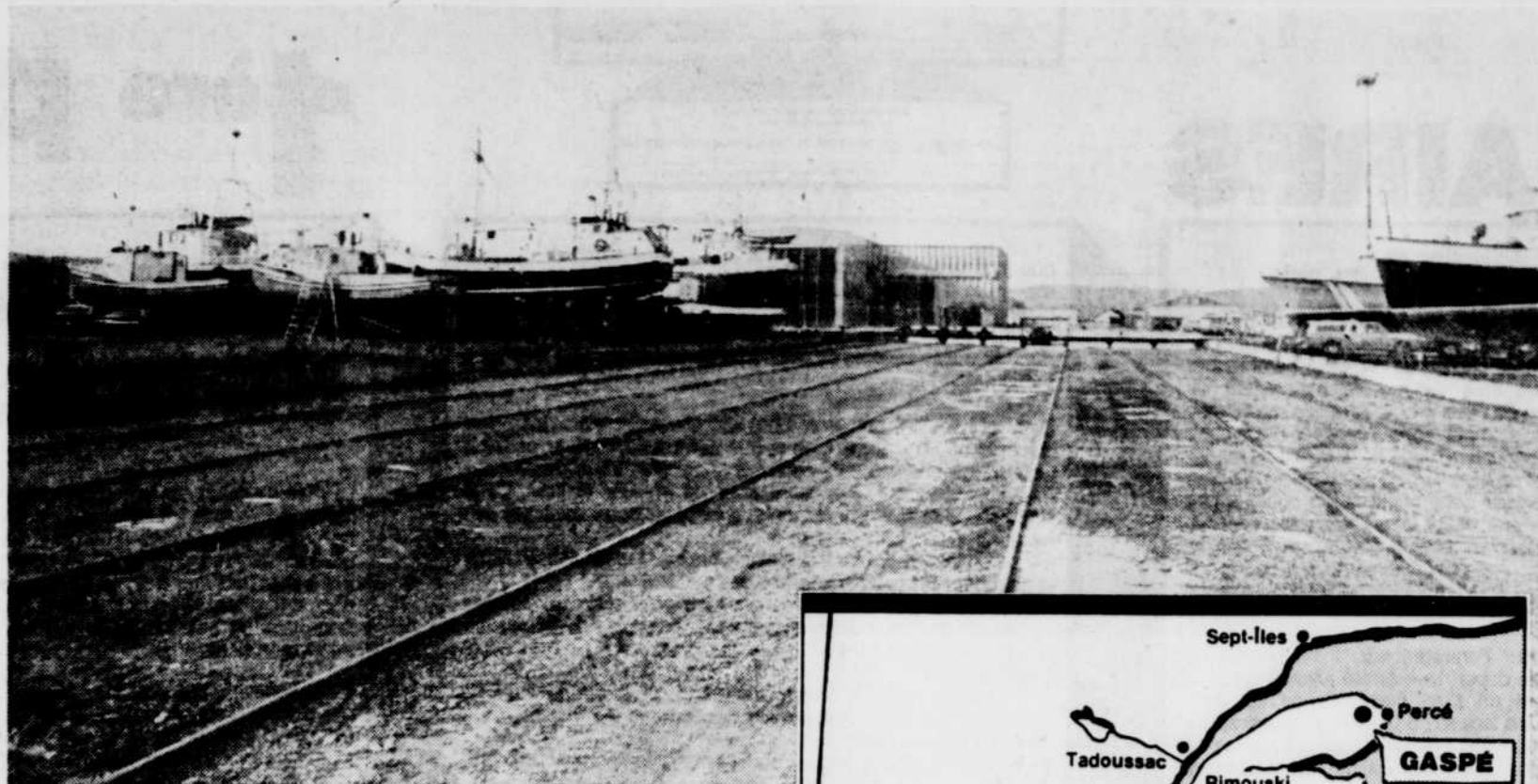
Si Jacques Cartier, venu de France, y planta une croix symbolisant la présence française, Gaspé fut aussi au centre des grands mouvements coloniaux, qu'ils viennent de la France ou de l'Angleterre, assujettis, tour à tour, aux modes français, jersais ou loyaliste américain, et terre d'accueil pour les naufragés irlandais du milieu du siècle dernier.

Aujourd'hui, Gaspé demeure une ville oubliée par le Québec, un peu paralysée par son histoire, en quête de cette identité nouvelle qu'on lui a imposée en 1970.

Démesurée au plan géographique, multi-ethnique au plan de sa composition sociale, marquée par la culture anglo-saxonne, Gaspé tente maintenant, non sans difficulté, de s'intégrer au monde urbain moderne. Sortir de l'histoire, en quelque sorte!

C'est difficile pour une foule de raisons: l'éloignement, la qualité de ses ressources, ses divisions internes traditionnelles, les interventions de l'Etat, etc.

Gaspé est une ville excentrique à



Le chantier maritime de Gaspé fonctionne très au ralenti, tout comme le développement économique de la ville.

tous égards. Elle est longue de 92 kilomètres, englobe un parc national, celui de Forillon, s'étend profondément dans l'arrière-pays, vit son quotidien dans les deux langues officielles et fut un banc d'essai pour la création des Municipalités régionales de comté.

La renaissance

Sise au bout de la terre, comme son nom l'indique, le grand Gaspé naît le 19 décembre 1970 en même temps que Percé, sa sœur jumelle. Cette loi qui lui donne une forme

nouvelle, prohibe toute construction sur cet immense territoire qui va de l'Anse-à-Valleau, sur la pointe est de la Gaspésie, jusqu'à Fort Prevel (inclus), à l'ouest, sur la route de Percé, et cela jusqu'au 30 juin 1971. Les deux villes sont placées sous tutelle d'administrateurs.

En fait, explique le maire Robert Pidgeon, Gaspé fut un banc d'essai et cette fusion forcée de ces 12 petites municipalités, y compris le vieux Gaspé, et qui deviendront ensuite 6 quartiers, fut commandée



par la création en juillet 1970 du parc national Forillon. On voulait à tout prix protéger cette zone vouée exclusivement au tourisme, une zone qui ressemble étrangement à ce qu'est devenue la MRC de Côte-de-Gaspé. Une sorte de "test-case", dira le maire Pidgeon, aussi le préfet de la MRC.

D'ailleurs, précise-t-il, lors de la création de la MRC Côte-de-Gaspé, on n'ajouta à la grande ville de Gaspé que les municipalités de Cloridorme, Petite-Vallée et Grande-Vallée, sur la côte est, et Murdochville, la ville minière de l'intérieur du pays.

La population du grand Gaspé est de 17,800 habitants alors que celle de la MRC toute entière n'est que de 24,000 âmes.

Un contexte difficile

Un tel éparpillement géographique pose nombre de difficultés aux administrateurs qui s'en sortent cependant fort bien: le budget annuel n'est que de \$6,2 millions pour une évaluation impossible de \$210 millions, soit 71 pour 100 des valeurs mobilières totales.

Selon M. Pidgeon, cette fusion a quand même permis de mettre en commun un certain nombre de res-

sources, d'organiser une bonne machine administrative, de mieux les répartir et d'ordonner une certaine redistribution financières. Sans la fusion, certains patelins n'auraient jamais pu se donner les services qu'ils reçoivent actuellement, notait-il.

Les équipements

Au plan des équipements, les habitants de cette grande ville y retrouvent tous les services d'une ville bien organisée: services de santé en plein développement, un collège public fort bien coté puisque l'enseignement supérieur est de longue tradition, et tous les services commerciaux habituels.

La situation est cependant différente au chapitre du logement. Depuis des années, les nouveaux arrivants ont beaucoup de mal à se loger et par conséquent les prix sont très élevés. Le taux de vacances avoisinait jusqu'à tout récemment le 0 pour 100.

La situation était embarrassante, convient le maire Pidgeon. Cent dix-huit logements ont été disponibles l'été dernier de sorte que le taux de vacances atteignait le mois dernier le chiffre record de 2,1 pour 100. La réorganisation des services gouvernementaux en Gaspésie risque de congestionner à nouveau ce marché.

Grâce à une subvention du Québec de \$750,000, Gaspé se lance dans un programme de revitalisation de son centre-ville délaissé pendant nombre d'années.

Puis ce sera le programme d'assainissement des eaux évalué à \$12 millions et compensé par le gouvernement du Québec dans une proportion de 86 pour 100.

L'appartenance

Pour les citoyens de Gaspé et ce qu'accepte aussi M. Pidgeon, l'esprit d'appartenance existe peu. Quoiqu'elles s'amenuisent, les querelles du passé demeurent. Et c'est à Gaspé même où sont centralisés les services.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, Gaspé est une ville "jeune", dans sa nouvelle forme, faut-il s'entendre.

Les mentalités changent, affirme le maire Pidgeon; une nette évolution est perceptible à l'heure actuelle. Certains noyaux de chicanes ont été maîtrisés.

Et il est évident qu'un mieux-être économique permettra à Gaspé de prendre vraiment racine.

Un développement économique paralysé

♦ GASPE — Le développement économique de la grande ville de Gaspé est à toutes fins utiles paralysé quoique les prochains mois seront déterminants pour son avenir.

Le maire Robert Pidgeon accepte aussi ce constat, faiblesse d'autant plus importante que cette région est l'une des plus affligées par le chômage, surtout pendant la longue saison hivernale. Le taux de chômage peut facilement atteindre plus de 30 pour 100 de la population active dans certaines zones de la ville de Gaspé.

L'économie de la ville de Gaspé est largement tributaire de l'Etat: les pêches, les grands travaux d'infrastructure et les services.

Elle est donc basée en grande partie sur des échanges de services (privés et publics) et sur la permanence des emplois qu'offre l'Etat principalement.

Les travailleurs des autres secteurs importants, notamment la pêche et la forêt, n'oeuvrent que sur une base saisonnière.

Et aux difficultés ordinaires créées simplement par l'éloignement, s'ajoutent celles des querelles de mentalité qui ont mûri avec l'histoire. Saint-Maurice déteste Rivière-au-Renard, et Rivière-au-Renard "peste" contre le vieux Gaspé. Et ce ne sont que deux exemples quoique, notaient M. Pidgeon et certains tenants du milieu, les choses ont beaucoup évolué au cours des dernières années.

Pourtant, les initiatives et projets, qu'ils viennent du milieu ou d'ailleurs, ne manquent pas mais demeurent assujettis à une foule de conditions et réglementations dont celles fixées par la mécanique des subventions publiques.

Ainsi, les paramètres du développement économique demeurent nébuleux, fortement dépendants de la volonté politique, à Québec et à Ottawa.

Les pêches

La base de l'économie régionale, le secteur des pêches, est, depuis nombre d'années, la proie de changements politiques successifs pour aboutir à l'importante querelle de juridiction entre Ottawa et Québec.

Si le débat politique était, faut-il le reconnaître, très important, il n'en demeure pas moins qu'il a retardé l'évolution des pêches, du moins en ce qui regarde la ville de Gaspé.

La coopérative Pêcheurs Unis a failli, Pêcheries Cartier, une créature d'Ottawa, est vouée à la disparition à très court terme. Les conservateurs n'ont jamais caché leurs intentions à cet égard.

Et, printemps prochain, cela semble devoir être au tour de l'entreprise privée, sous la coupe de



Le maire de Gaspé, M. Robert Pidgeon, ne peut faire autrement que d'accepter le constat terrible de la paralysie du développement économique de sa ville.

Québec, qui prendra charge de la relance de l'industrie.

Des projets précis sont en voie d'élaboration pour Saint-Maurice et pour Rivière-au-Renard.

Mais on s'interroge toujours sur l'avenir de la grande usine de Rivière-au-Renard (plus de 350 emplois directs). Nul ne sait, sinon que la coopérative Purdel est toujours vivement intéressée à sa relance. Mais sous quelle forme?

Quant aux autres projets modestes mais innovateurs dans le domaine de la transformation du poisson, leur réalisation repose encore entre les mains de l'Etat.

Construction de navires

Le Chantier maritime de Gaspé (traditionnellement une soixantaine d'emplois), une filiale entière de Pêcheries Cartier, est inopérant depuis nombre de mois. On y a construit qu'un seul navire de pêche au cours de la dernière année, Québec refusant de soutenir financièrement une entreprise qui appartient à Ottawa.

Comme les autres actifs de Pêcheries Cartier, Ottawa veut le céder à l'entreprise privée; deux groupes d'acheteurs ont déposé des offres sérieuses. A Ottawa, c'est le grand silence, provoquant la colère chez l'un des soumissionnaires, des industriels du milieu auxquels se sont associés des hommes d'affaires du Nouveau-Brunswick.

Quant aux pêcheurs eux-mêmes, leurs dossiers vont d'une incertitude à l'autre, quoiqu'ils forment la classe la plus privilégiée

des travailleurs de l'industrie du poisson, chez les pêcheurs hauturiers cependant.

L'an prochain, ce sera ou Québec ou Ottawa; ils sont inquiets des prix qu'offriront les industriels; qu'arrivera-t-il de la construction des navires, des quotas de prises, des réglementations sur la qualité des débarquements...etc.

Sandy Beach

Gaspé réclame depuis nombre d'années la reconstruction d'un quai en eau profonde, celui de Sandy Beach, situé à quelques kilomètres à l'ouest du centre-ville, et jugé essentiel à la revitalisation de l'économie régionale.

Trop délabré, interdit par le ministère des Transports fédéral, cet instrument de développement demeure un frein pour les investisseurs.

Les politiciens fédéraux l'ont promis d'une élection à l'autre, y compris celle du 4 septembre 1984.

Pourtant une promesse formelle, avant, pendant et après la campagne, la reconstruction n'est toujours pas lancée; les soumissions ont été ouvertes mais on ne s'entend plus sur le type de construction et les matériaux à utiliser. Ces travaux évalués à \$12 millions devaient commencer cet automne. Ce sera donc pour le printemps.

Le parc industriel

On est unanime à Gaspé: l'occupation du parc industriel de Rivière-au-Renard, d'une superficie

utilisable de 79 acres, est freinée par le prix de vente des terrains disponibles.

Propriétés du gouvernement du Québec, les terrains se vendaient l'an dernier au prix de \$0.84 le pied carré ou \$8.87 le mètre carré, alors qu'à Matane, une propriété de la municipalité, les terrains sont offerts à un prix variant entre \$0.01 et \$0.10 le pied carré.

Et à cette première difficulté, s'ajoute celle de la propriété même de ces terrains. Qui du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), d'Energie et Ressources ou de l'Environnement en est le véritable propriétaire?

La régionalisation

Depuis peu une région administrative autonome, la Gaspésie amorce tout juste un débat interne sur le partage des bureaux régionaux du gouvernement du Québec sur son territoire.

Gaspé n'aura pas le statut d'une capitale régionale, affirme le ministre responsable de ce dossier et député de Gaspé, Henri Lemay. Mais il est sûr que la ville de Gaspé aura sa large part du gâteau, une part qu'elle ajoutera aux nombreux emplois dits de services. Ce n'est certes pas négligeable.

Ville de services et d'éducation, admet Robert Pidgeon, c'est la vocation de Gaspé, mais un meilleur équilibre économique serait plus que souhaitable, d'une impérieuse nécessité.

CARTE DE VISITE

- Localisation: la ville de Gaspé est située à plus de 900 kilomètres de l'Est de Montréal; 700 kilomètres de Québec; 1,500 kilomètres de New York; 1,250 kilomètres de Boston, un lieu d'affaires habituel.
- Gaspé, sans doute la plus vieille agglomération de l'Amérique du Nord, n'existe dans sa version moderne que depuis le 19 décembre 1970.
- Gaspé regroupe aujourd'hui 12 municipalités formant cette nouvelle ville.
- Population: 17,800 habitants disséminés sur une distance de 92 kilomètres.
- Taux de chômage: une moyenne annuelle supérieure à 20 pour 100 de la main-d'oeuvre active.
- Emploi: les services et l'industrie de la pêche.
- Centre des services gouvernementaux pour la partie est de la péninsule de la Gaspésie, y incluant les îles de la Madeleine.
- Près de 85 pour 100 de ces habitants sont francophones, les autres étant d'origine anglo-saxonne dont 1,500 d'entre eux demeurent unilingues.
- Enseignement supérieur: Cégep de Gaspé et association avec l'Université du Québec à Rimouski (UQUAR).
- Transport: CN (rail), Voyageur (autobus) et les principales compagnies de transport par camions.
- Aéroport régional desservi exclusivement par la société Québécoir à destination des îles de la Madeleine et Mont-Joli.
- Santé: deux hôpitaux; capacité d'accueil de 375 lits; département de santé communautaire (DSC); 1 Centre local de services communautaires (CLSC) à Rivière-au-Renard et un point de service à Gaspé; Unité de recherches et d'enseignement de médecine familiale (UMF). Association avec l'université Laval de Québec et son centre hospitalier (CHUL).
- Evaluation imposable: \$210 millions sur des valeurs immobilières évaluées à \$295,158,520. L'Etat, l'Eglise et autres propriétés non imposables, disposent de valeurs immobilières de plus de \$90 millions, dont près de \$22 millions échappent à toute forme de compensation.
- Taxe foncière: \$1.20 plus des taxes de secteurs.
- Budget: \$6,2 millions (1985).
- Disponibilité de logements: tout près de 0 pour 100.
- Sécurité: deux agents municipaux sans pouvoir judiciaire. La Sûreté du Québec (SQ) exerce tous ces pouvoirs.
- Parc industriel: Rivière-au-Renard et une zone industrielle à Sandy Beach.
- Propriété: ministères de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Energie et Ressources, et Environnement-Québec; propriété publique et privée à Sandy Beach.
- Musée régional: important centre d'interprétation de l'histoire et de diffusion de la culture gaspésienne et québécoise.
- Hôtellerie: Auberge des Commandants et le Motel Adams, à Gaspé, et l'Auberge Caribou, à Rivière-au-Renard, sont les principaux établissements.

**Dimanche prochain
La Malbaie**

DEVENEZ ENTREPRENEUR

Une collaboration de:

**FACULTÉ
DES SCIENCES DE L'ADMINISTRATION**

la caisse populaire  desjardins

**UNIVERSITÉ
LAVAL**

LE SOLEIL

DÉPARTEMENT DE LA PROMOTION
ET DES RELATIONS PUBLIQUES

THÈME VIII



TOUS DROITS RÉSERVÉS (1985)
PAUL-A. FORTIN, ÉDITEUR
FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ADMINISTRATION
UNIVERSITÉ LAVAL

TOUT AU LONG DE CE PROJET, LE GÉNÉRIQUE MASCULIN
SERA UTILISÉ SANS AUCUNE DISCRIMINATION ET
UNIQUEMENT DANS LE BUT D'ALLÉGER LE TEXTE.

PLAN D'AFFAIRES

Introduction

Ayant vu la semaine dernière comment choisir un projet et comment le tester auprès de la clientèle, vous êtes en mesure maintenant de commencer à préparer la planification de votre projet. Tout comme il serait impensable d'envoyer une navette spatiale dans l'espace sans avoir préparé d'une façon minutieuse ce lancement, vous ne pouvez pas fonder une entreprise, si petite soit-elle, sans un minimum de planification. Le plan d'affaires est un bon outil pour effectuer cette planification quoique pas nécessairement essentiel pour lancer une affaire ou la réussir. Néanmoins, pour améliorer vos chances de succès de 20% à 80% après 5 ans, et obtenir sans trop de garanties personnelles supplémentaires, des fonds d'institutions financières ou d'agences gouvernementales, son importance devient alors capitale.

Le plan d'affaires est très utile pour l'entrepreneur. Il lui permet de progresser logiquement d'un point de départ bien arrêté jusqu'à un point d'arrivée découlant raisonnablement du plan établi. Grâce au plan, l'entrepreneur peut penser à toutes les facettes d'une nouvelle entreprise et examiner les conséquences qui découlent de différentes stratégies de marketing, de production et de finance. De plus, le plan d'affaires permet en tout temps à l'entrepreneur de prévoir son orientation, d'évaluer son progrès, et de faire des ajustements entre les ressources et ses aspirations, entre le marché et ses prévisions, entre les sorties et les entrées de fonds, etc... Il constitue la plupart du temps le seul élément de planification dont dispose l'entrepreneur au cours des premiers mois de la nouvelle entreprise. Finalement, l'exercice de la préparation d'un plan peut aussi servir à l'entrepreneur à évaluer la motivation, l'implication et l'expertise technique des membres éventuels de son équipe. Il pourra le faire en demandant à chacun des éventuels responsables d'une activité de décrire le plan d'activité qui sera sous sa responsabilité.

Le plan d'affaires permet aussi de convaincre du sérieux de l'opération, tous ceux qui pourraient investir dans l'entreprise: les associés certes, mais aussi les institutions financières et les agences gouvernementales. L'investisseur ou le prêteur se sert du plan pour évaluer le projet et prendre une décision. À partir d'une analyse rapide du plan et peut-être d'une conversation téléphonique, l'investisseur va décider si oui ou non il peut faire un pas de plus. Environ 80 à 90% de tous les plans présentés aux investisseurs sont rejetés au cours de ce premier examen rapide. Une fois cette première étape franchie, l'investisseur peut demander à rencontrer l'entrepreneur pour qu'une présentation des principales caractéristiques du projet lui soit faite. Si après la présentation, l'investisseur est toujours intéressé, il évaluera alors le plan en détail. En plus de porter un jugement sur les faits, les données et les concepts présentés dans le plan, l'investisseur va également mesurer l'habileté des auteurs du projet, à définir et analyser les possibilités et les problèmes, à identifier et planifier les gestes qui s'imposent par la suite. La compréhension du projet par la direction et le réalisme du plan qu'elle a mis au point intéressent au plus haut point l'investisseur.

Le plan d'affaires doit donc être bien conçu et convaincre du potentiel de votre entreprise. C'est pourquoi nous vous présentons cette semaine et au cours des trois prochaines semaines, un guide d'aide à la préparation d'un plan d'affaires. Ce guide traitera:

- des sections qu'on doit retrouver dans un plan;
- des éléments qui doivent apparaître dans chaque section ou sous-section;
- des raisons qui justifient telle ou telle information.

Toutefois, avant de vous en faire part, nous voudrions exprimer quelques mises en garde.

Mises en garde

Tout au long de ces quatre semaines, vous constaterez qu'il est nécessaire d'avoir certaines connaissances en gestion pour préparer correctement le plan d'affaires. Vous pouvez très bien partir en affaires et réussir sans ces connaissances. Cependant, en 1985, pour gérer une affaire efficacement, il faut avoir des connaissances en gestion ou compter, dans l'équipe, quelqu'un qui en a. L'intelligence et le travail suffisent pour préparer le plan d'affaires élémentaire d'une entreprise très simple, mais pour une entreprise plus complexe, il faut absolument obtenir l'expertise préalable.

Il se peut que le plan d'affaires présenté ici ne soit pas adapté à votre niveau actuel de connaissances. Mais c'est celui prévu pour les cas les plus complexes et qui intègre le maximum des apports scientifiques qui ont été développés pour le lancement de projets au cours des années. Vous ne devez donc pas vous laisser influencer négativement par ce dernier, mais plutôt en prendre connaissance dans sa totalité même si dans certains cas, il vous semble complexe. Vous pourrez par la suite évaluer, à l'égard de votre projet, les réponses que vous pouvez apporter vous-même, identifier les réponses importantes à votre projet et pour lesquelles vous ne pouvez pas répondre personnellement, et chercher de l'aide externe auprès de consultants ou en suivant des cours et séminaires.

La plupart des personnes qui lancent une entreprise en sont à leur première expérience et n'ont pas eu l'occasion de faire ce genre de plan global auparavant. Vous pouvez recourir à l'aide de consultants spécialisés dans de tels exercices, mais leurs services peuvent être coûteux. Pour vous aider à préparer un plan global, ce guide a été mis au point en coopération avec certains investisseurs et responsables financiers particulièrement compétents. La Banque Fédérale de Développement a aussi publié un modèle de plan d'entreprise moins élaboré que celui-ci mais très bien fait. Vous pouvez obtenir des copies gratuitement aux bureaux de la BFD.

Ce guide n'est pas un questionnaire à remplir. Son objectif est de vous montrer ce qui devrait être inclus dans un plan et pourquoi ce devrait l'être. On prend le soin de bien préciser ce qu'on doit y retrouver et ce à quoi vous devrez arriver. On vous fournit une séquence et une structure à respecter avec les explications qui apparaissent nécessaires. Vous aurez probablement l'impression, au premier coup d'oeil, d'avoir vu ça antérieurement. Il est cependant important d'en respecter toutes les phases, et de garder à l'esprit que ce processus n'est pas seulement linéaire. Au contraire, nous vous conseillons de faire constamment des "retours-en-arrière", afin de vous assurer que la dernière phase est cohérente avec les précédentes.

Un plan suppose un niveau élevé de détails. Cela veut dire que vous devez consacrer passablement de temps à recueillir cette information détaillée, à l'analyser et à la présenter d'une façon claire pour que sa lecture ne rebute pas l'investisseur. C'est ainsi

que cinquante (50) pages peuvent être considérées comme un maximum à ne pas dépasser dans la rédaction d'un plan. De plus, ce que vous allez avancer dans un plan, le sera dans le but d'inciter quelqu'un à investir peut-être 250 000 \$. Vous devez donc être bien capable de supporter et de débattre ce que vous démontrez.

Ceux qui veulent démarrer une nouvelle entreprise dans une industrie ou un marché bien précis doivent considérer certains facteurs avec lesquels ils auront à composer. Vous devez faire les recherches qui s'imposent pour en dresser la liste. Dans l'industrie chimique, par exemple, voici quels pourraient être ces facteurs:

- les difficultés à obtenir la matière première et les substitutions et changements qui s'imposent alors;
- les restrictions croissantes des gouvernements concernant l'utilisation des produits chimiques et les procédés de fabrication utilisés; l'exemple du BPC parle de lui-même au pays depuis quelques mois;
- la capacité de moins en moins grande de supporter de forts coûts de capital, les installations nécessaires étant appelées à servir un marché étroit;
- les longs délais requis pour livrer l'équipement de production.

Chaque industrie a ses problèmes. Vous devez être en mesure d'identifier ceux qui caractérisent la vôtre. Vous ne les trouverez pas énumérés dans le guide général. Vous devez les trouver vous-même. Le guide peut vous aider parce qu'il présente une liste de situations possibles pertinentes, mais c'est à vous de déterminer celles qui vous concernent.

TABLEAU I

Contenu d'un plan d'affaires

Thème VIII 3 novembre

RÉSUMÉ

I. L'INDUSTRIE, L'ENTREPRISE ET SES PRODUITS

- L'industrie
- L'entreprise
- Les produits ou les services
 - description
 - titre de propriété
 - le potentiel

Thème IX 10 novembre

II. LE PLAN MARKETING

- La recherche et l'analyse des marchés
 - la clientèle
 - la taille de marché et ses tendances
 - la concurrence
 - la part du marché et le niveau des ventes projetées
 - évaluation continue du marché
- Le plan de mise en marche
 - stratégie générale de marketing
 - le prix
 - les tactiques de vente
 - les politiques de service après-vente et de garantie
 - la publicité
- Les plans de design et de mise au point
 - l'état d'avancement et les tâches à effectuer
 - les difficultés et les risques
 - l'amélioration du produit et les nouveaux produits
 - les coûts
- Les avantages retirés par la communauté
 - pour le développement économique
 - pour le développement humain
 - pour le développement de la communauté

Thème X 17 novembre

III. LE PLAN DE PRODUCTION ET D'OPÉRATION

- La localisation géographique
- Les installations et les améliorations à apporter
- La stratégie et le plan
- La main-d'œuvre
- Le plan de ressources humaines
 - L'organisation
 - Le personnel de direction
 - Les salaires et la participation au capital
 - Le conseil d'administration
 - Les besoins de formation et d'assistance de l'équipe de direction
 - Les services professionnels d'appoint
 - La main-d'œuvre
- Le plan de gestion des risques
 - Le calendrier général
 - Les principaux risques et principaux problèmes

Thème XI 24 novembre

VI. LE PLAN FINANCIER

- Les prévisions des résultats
- Le budget de caisse
- Les bilans pro-forma
- Le tableau du point mort
- Le contrôle des coûts

VII. LA PROPOSITION DE L'ENTREPRISE

- Le financement désiré
- Les garanties offertes
- La participation au capital
- L'utilisation des fonds

CONCLUSION

ANNEXES

- Annexe 1 — Etat des résultats (pro-forma)
Annexe 2 — Budget de caisse (pro-forma) (cash-flows)
Annexe 3 — Bilan (pro-forma)
Annexe 4 — Exemple d'un tableau présentant le point mort

1ère partie

Contenu du guide

Le plan d'affaires est une représentation sur papier de l'entreprise. Il doit donc décrire tous les aspects de cette dernière. Nous traitons donc dans ce guide, des sections qu'on doit retrouver dans un plan d'affaires. Le tableau I reprend, sous forme de table des matières, les sections d'un plan. Il y a sept sections à développer suivies d'annexes. En pratique, il s'agit d'un document unique complet. Mais de façon à pouvoir répondre aux exigences de publication du journal, nous avons dû diviser le tout sur quatre semaines.

Cette semaine, une première partie sera présentée, soit celle touchant le résumé et la section I "l'industrie, l'entreprise et ses produits". Le plan de marketing sera présenté la semaine prochaine, le 10 novembre. Le 17 novembre, vous verrez les sections portant sur le plan de production, de ressources humaines et de gestion des risques. Finalement, le 24 novembre, nous compléterons le plan d'affaires avec les items portant sur le plan financier et la proposition de l'entreprise.

Pour chacune des sections du plan, des conseils judicieux et une description des éléments nécessaires vous seront divulgués. De plus, dans le but de simplifier la compréhension, vous trouverez à la fin de chaque section, un tableau récapitulatif des principaux points à ne pas oublier.

Une utilisation judicieuse de ce guide devrait vous permettre de préparer un plan d'une façon professionnelle. La présentation méthodique des données nécessaires impressionnera favorablement un investisseur éventuel. On doit cependant faire preuve de bon sens en utilisant ce guide. **Parce qu'il a été conçu pour couvrir la plus grande variété possible de projets d'investissement, il n'est pas toujours possible de le suivre à la lettre dans tous les cas.** Le plan d'une entreprise de services, par exemple, n'abordera pas la question de production ou de design d'un produit. Pour certains projets particuliers, il serait bon de consulter la liste des modèles de plan d'affaires suggérés en annexe de ce thème.

Ceci étant dit, passons maintenant à la description des différentes sections d'un plan d'affaires.

Contenu du plan d'affaires

Nous vous présentons cette semaine deux sections du plan d'affaires: le RÉSUMÉ et la section intitulée "L'INDUSTRIE, L'ENTREPRISE ET SES PRODUITS".

LE RÉSUMÉ

Nombreux sont les investisseurs qui préfèrent lire d'abord un résumé du plan d'une entreprise. Ce résumé, d'une à deux pages, doit faire ressortir les principales caractéristiques de l'entreprise et les occasions à exploiter. L'investisseur peut aussi rapidement évaluer l'intérêt de votre projet.

Ne préparez pas votre résumé avant d'avoir rédigé votre plan. Au fur et à mesure que vous écrivez chaque section, soulignez une ou deux phrases qui vous semblent assez importantes pour apparaître dans le résumé.

Consacrez tout le temps qu'il faut pour écrire un résumé. Il doit être attrayant et convaincant. Rappelez-vous qu'il s'agit de la première chose que votre investisseur éventuel lira à propos de vous-même et de votre projet. Ce pourrait bien être aussi la dernière s'il ne réussit pas à accrocher le lecteur. Vous pouvez avoir passé plusieurs semaines à rédiger votre plan et il peut être très valable. Cependant, si cette qualité ne saute pas aux yeux dans votre résumé, vous risquez alors de ne pas avoir la chance d'exposer vous-même votre plan, de l'expliquer, de répondre aux critiques et d'éliminer les équivoques. On recommande d'inclure dans ce résumé quelques mots à propos des caractéristiques suivantes de votre projet.

● L'entreprise et ses fondateurs:

Indiquez quand l'entreprise a été formée ou le sera, ce qu'elle va fabriquer et les particularités de ses produits ou de sa technologie. Indiquez, également en quoi les réalisations passées des entrepreneurs les qualifient pour le genre d'entreprise envisagée.

Si vous êtes déjà en affaires depuis quelques années, précisez quels ont été vos ventes et vos profits lors de la dernière année fiscale. Montrez aussi les tendances qui se dégagent.

● Le marché potentiel:

Identifiez et commentez rapidement le marché potentiel. Précisez la taille et le taux de croissance de ce marché, en indiquant quelle part de marché vos produits ou services sont susceptibles d'occuper. Il pourrait être utile d'ajouter un mot sur les tendances observées dans toute l'industrie et de mentionner vos plans d'expansion.

● Les produits et la technologie:

Mentionnez tout avantage que vous donnent sur le marché une technologie unique, des secrets de fabrication ou une habileté technique particulière.

● Les projections financières:

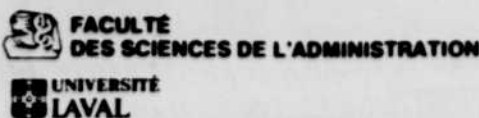
Décrivez vos projections de ventes et de profits pour les deux premières années d'opération; elles vous permettront d'obtenir le financement nécessaire.

● Le financement proposé:

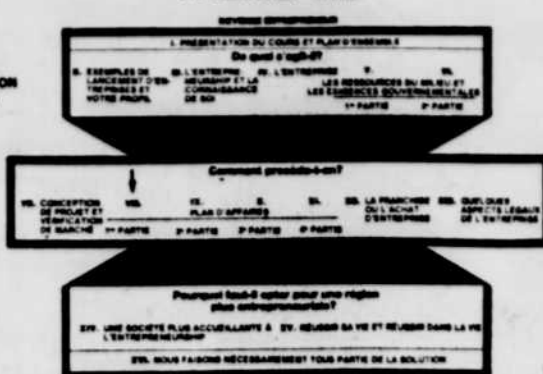
Indiquez brièvement le montant de l'équité que vous voulez obtenir, ce que votre compagnie est disposée à offrir pour obtenir ce financement et précisez son utilisation.

DEVENEZ ENTREPRENEUR

Une collaboration de:



THÈME VIII



TOUS DROITS RÉSERVÉS (1985)
PAUL A. FORTIN, ÉDITEUR
FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ADMINISTRATION
UNIVERSITÉ LAVAL
N.B.

TOUT AU LONG DE CE PROJET, LE GÉNÉRIQUE MASCULIN SERA UTILISÉ SANS AUCUNE DISCRIMINATION ET UNIQUEMENT DANS LE BUT D'ALLÉGER LE TEXTE.

PLAN D'AFFAIRES

1ère partie

1. L'industrie, l'entreprise et ses produits

Le but de cette section est de fournir à l'investisseur le cadre de référence grâce auquel il pourra ordonner tout ce que vous vous apprêtez à lui dire concernant votre produit et son marché. Cette section doit clairement présenter le domaine dans lequel vous œuvrez, le produit que vous comptez offrir, la nature de votre entreprise ainsi que les occasions qui s'offrent à vous.

A L'industrie

Présentez la situation actuelle et l'évolution anticipée du secteur dans lequel l'entreprise projetée aura à fonctionner. Soulignez tout ce qu'il y a de nouveau au chapitre des produits, de la recherche, des marchés, de la clientèle, des spécifications, des autres entreprises et indiquez tous les facteurs et toutes les tendances économiques et nationales qui pourraient affecter votre projet positivement ou négativement. Indiquez la source de toute information utilisée pour décrire ces tendances observées dans le secteur.

B L'entreprise

Faites une brève description du domaine dans lequel votre entreprise évolue ou désire entrer; identifiez les produits ou les services qu'elle offrira; signalez qui sont ou qui seront ses principaux clients.

Indiquez la date de son incorporation s'il y a lieu et situez-la dans le temps; identifiez ses produits, montrez comment ils ont pu se développer et soulignez l'implication des principaux dirigeants de l'entreprise dans ce développement.

Si vous êtes déjà en affaires depuis quelques années et si vous cherchez du financement pour votre expansion, faites l'historique de votre entreprise en mettant en relief sa performance au chapitre des ventes antérieures et des profits. Si votre entreprise a connu des difficultés ou encouru des pertes au cours des années antérieures, exposez-les et mettez l'accent sur les moyens adoptés, d'une part, pour éviter que ces difficultés ne se répètent, et d'autre part, pour améliorer la performance de votre affaire.

C Les produits ou les services

L'éventuel investisseur s'intéresse au plus haut point au produit que vous allez vendre, aux brevets et aux droits que vous détenez pour le protéger, ainsi qu'aux possibilités et difficultés qu'il rencontrera sur le marché.

a) Description

Faites une description détaillée des produits ou services à vendre. Montrez leur utilité et la manière de les utiliser s'il y a lieu. Mettez en relief ses caractéristiques particulières, tout en faisant bien ressortir ce qui le distingue de ce qui existe déjà sur le marché et ce qui lui servira d'atout pour pénétrer ce marché.

Précisez le stade actuel de développement de votre produit ou de votre service. Faites un résumé de ses principales caractéristiques dans le cas d'un produit et ajoutez des photographies quand elles sont disponibles.

b) Titre de propriété

Décrivez les brevets, les secrets de fabrication ou n'importe quel autre titre de propriété que vous détenez. Faites connaître tout avantage qui pourrait vous permettre d'occuper une position favorable ou privilégiée dans votre secteur industriel.

c) Le potentiel

Décrivez les caractéristiques particulières de votre produit ou de votre service par rapport à la concurrence. Les possibilités d'expansion doivent être exposées, que ce soit dans le développement de votre ligne de produit ou dans celui de produits ou services connexes. Mettez en relief vos possibilités et montrez comment vous comptez en tirer profit.

Doivent être indiqués également les désavantages et les risques d'obsolescence (vieillesse rapide d'un produit) dus à l'évolution rapide de la technologie, du design ou des caprices de la mode.

RÉCAPITULATIF GÉNÉRAL

• Utilité du plan

• pour vous:

- il vous permet de penser à toutes les facettes de votre nouvelle entreprise: stratégie, ressources humaines et financières, etc.
- il sera pour vous probablement le seul élément de planification lors des premiers mois d'exploitation de votre affaire
- il évalue votre motivation, expertise et implication

• pour l'investisseur:

- il lui sert de base d'évaluation de votre projet
- il lui permet de prendre une décision quant à vous accorder son aide financière ou non
- il lui permet de vous évaluer en tant qu'entrepreneur

Conseils à suivre lors de l'élaboration du résumé de votre projet

- prenez votre temps afin de bien le structurer
- il doit refléter le sérieux de votre projet
- faites-le revoir éventuellement par des personnes reconnues pour leur réalisme et non impliquées dans le projet, avant de le présenter à l'investisseur
- décrivez le plus possible le contexte dans lequel le projet doit se dérouler: équipe de direction, plan marketing et financier, calendrier
- faites ressortir les points importants
- faites un résumé vendeur. N'oubliez pas que l'investisseur doit acheter votre projet: il doit être convaincu en deux pages
- ne faites pas votre résumé avant de faire votre plan. Écrivez chaque section de votre plan et soulignez les points importants que vous intégrerez dans votre résumé.

RÉCAPITULATIF: l'industrie, l'entreprise et ses produits

But de la section

- informer l'investisseur sur le domaine dans lequel vous allez œuvrer

Informations nécessaires

- préciser la situation actuelle et l'évolution anticipée du secteur dans lequel vous fonctionnerez
- déterminer les points forts et les points faibles qui pourraient favoriser ou affecter votre entreprise
- décrire la nature de votre entreprise et les occasions qui s'offrent à vous
- décrire les produits ou services que vous offrirez
- indiquer le(s) type(s) de clientèle susceptible(s) d'acheter vos produits ou services
- indiquer la date de démarrage de votre entreprise
- spécifier vos motivations, attentes et objectifs en tant qu'entrepreneur.

Rappel

Nous vous rappelons la possibilité qui s'offre à vous d'obtenir 12 unités UEC de l'Extension de l'enseignement de l'Université Laval, en préparant pour votre projet, un plan d'affaires selon le format présenté dans le guide. De plus, tel qu'annoncé dans le texte du premier cours (LE SOLEIL, 15-09-85) et dans le dépliant publicitaire, une bourse d'excellence au montant de \$20,000 pourra être décernée au meilleur plan d'affaires soumis qui aura rencontré les critères des jurys.

Sont admissibles à présenter un plan d'affaires, les lecteurs et lectrices du quotidien LE SOLEIL qui:

- sont âgés de 18 ans et plus le 15 septembre 1985;
- ont fait parvenir leur formulaire d'inscription et le montant de vingt dollars (\$20) à l'Extension de l'enseignement de l'Université Laval AVANT LE 8 NOVEMBRE 1985;
- lisent tous les textes (16) du cours publié MNG-A0175, "DEVENEZ ENTREPRENEUR"; et qui
- auront participé à la journée d'étude prévue pour le 25 janvier 1986 à la Faculté des sciences de l'administration.

Le document devra:

- compter au maximum 50 pages dactylographiées à double interligne, annexes comprises;
- comprendre l'identification complète de la personne ayant conçu, rédigé et soumis le plan;
- être soumis en deux exemplaires, avant le 1er mars 1986, à l'adresse suivante:

DEVENEZ ENTREPRENEUR
Faculté des sciences de l'administration
Université Laval
Cité Universitaire
Québec, G1K 7P4

Les modalités concernant l'évaluation des plans d'affaires ainsi que l'attribution de la bourse seront transmises aux personnes inscrites.

Informations et commentaires

Notez bien qu'il vous sera possible d'adresser des questions et des demandes d'explications additionnelles ou des commentaires en écrivant à l'adresse suivante:

DEVENEZ ENTREPRENEUR
Faculté des Sciences de l'Administration
Université Laval, Québec
G1K 7P4

Nous en tiendrons compte pour la préparation de la rencontre qui sera tenue le 25 janvier 1986 à l'Université Laval

DERNIÈRE SEMAINE POUR VOUS INSCRIRE DATE LIMITE VENDREDI 8 NOVEMBRE 1985.

UNIVERSITÉ LAVAL		S.V.P. écrire en caractères d'imprimerie		DEMANDE D'INSCRIPTION	
NOM		PRÉNOM		FAMILIAL	
DATE DE NAISSANCE	SEX	POUR	PROF	NO ASS SOCIALE	PROFESSION
NOM DE L'EMPLOYEUR		NOM DE PERMIS DE PRATIQUE			
ADRESSE À DOMICILE		ADRESSE AU BUREAU			
VILLE	PROVINCE	VILLE	PROVINCE		
CODE POSTAL	TELEPHONE	CODE POSTAL	TELEPHONE		
NO DU COURS MNG-A0175		TITRE DU COURS		DEVENEZ ENTREPRENEUR	
DATE		SIGNATURE		FRAIS 20\$	
RETOURNER À: EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT, PAVILLON JEAN-CHARLES-BONHEFANT (2379), UNIVERSITÉ LAVAL, QUÉBEC, G1K 7P4. TEL. (418) 656-3202		RETOURNER À: EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT, PAVILLON JEAN-CHARLES-BONHEFANT (2379), UNIVERSITÉ LAVAL, QUÉBEC, G1K 7P4. TEL. (418) 656-3202			

Glossaire

1re partie

Brevet:

Titre délivré donnant au breveté le droit exclusif de fabriquer, d'utiliser et de vendre au Canada, pendant une période non renouvelable de 17 ans, l'objet de l'invention qui est revendiqué.

Équité:

Sommes investies dans une entreprise par les propriétaires, augmentées des bénéfices réalisés et non distribués. Appelé également avoir net, avoir du propriétaire, avoir des actionnaires ou capital.

Investisseur:

Personne ou institutions qui sont susceptibles d'acheter une partie de l'équité d'une entreprise ou d'y faire un prêt à long terme.

Marché potentiel:

La limite des ventes qui pourrait être atteinte par toute industrie avec un effort de marketing infiniment grand.

Secteur:

Ensemble d'activités et d'entreprises qui ont un objet commun ou entrent dans la même catégorie (ex.: secteurs primaires, secondaires, tertiaires).

Stratégie:

Ensemble des choix d'objectifs et de moyens qui orientent à moyen et à long terme (2 à 5 ans) les activités d'un individu, d'un groupe ou d'une entreprise. La stratégie peut s'appliquer au marketing, à la production...

Annexe

Plans d'affaires, guides

A) Général

- 1) **Le plan de mon entreprise**, Banque fédérale de développement, 1981.
- 2) **Vos affaires**, guide pour les dirigeants de petites et moyennes entreprises, Banque Royale, 15 cahiers.
- 3) **Stratégie pour la création d'entreprise**, Papin, Robert, Paris, Dunod Entreprise, 1982.
- 4) **Des outils pour créer**, guide pratique pour une autre entreprise, Marg-en-Baroeul, France, A.R.I.A.N.E.
- 5) **Small Business Management-Operations and Profile**, Tootell, Dennis H. et Gaedeke, Ralph M., Santa Monica, Ca, Goodyear Publishing Company Inc., 1978.
- 6) Collection "Gestion de la PME Industrielle", MIC, direction générale des services aux entreprises, 1979, 8 publications (traduit et adapté par Fernand Sylvain et Jacques Vallerand).

B) Spécifiques

- 1) **Votre affaire, c'est notre affaire**, service de gestion-conseil, Banque fédérale de développement, Montréal, 1982, 4 volumes:
volume 1: général
volume 2: commerce de détail
volume 3: franchise — restaurant — entreprise de services — motel ou auberge
volume 4: entreprise de fabrication
- 2) **Business Plan for Small Construction Firms**, Washington, Small Business Administration, 1974, Management Aid for Small Manufacturers, No 221.
- 3) **How to Start Your Own Small Business**, New York, Drake Publishers Inc., 1973 (15 types d'entreprises sont suggérées).
- 4) **Entrepreneur Magazine** (subscription dept.)
2311, Pontious Ave
Los Angeles, Ca
90064
(Revue suggérant de nouvelles idées, de nouvelles façons de réussir en entreprise et présentant des guides ou manuels pour lancer différents genres d'entreprises).
- 5) **Business Plan for Small Manufacturers**, Washington, Small Business Administration, 1973, Management Aid for Small Manufacturers, No 218.
- 6) Timmons, Jeffrey A., Smollen, Leonard E. et Dingee, Alexander L., **New Venture Creation: A Guide to Small Business Development**, Homewood, Illinois, Richard D. Irwin Inc., 1977 (en annexe: exemple de plan pour une entreprise de fabrication mécanique).

Renseignements pour l'inscription

Extension de l'enseignement (Université Laval)
tél.: (418) 656-3202

JOURS GALA

A PARTIR DE DEMAIN CHEZ LALIBERTE

8 FOURRURES A GAGNER

- 6 Fourrures parmi les acheteurs de fourrure. Une chaque jour. Comme grand prix: manteau de Vison naturel allongé.
- 1 Fourrure parmi les acheteurs dans les autres rayons. Attribution samedi.
- 1 Fourrure parmi les souscripteurs de la fibrose kystique. Attribution samedi.

PLUS: 40 PRIX DE \$5 À \$25
Parmi les souscripteurs.

Règlements du concours disponibles chez Laliberté



HUGUETTE PROULX et ANDRÉ PAILLE
EN VEDETTE AU SALON DE FOURRURE
TOUS LES JOURS DE 10 À 14 HEURES
EN DIRECT SUR LES ONDES DE

CHRC⁸⁰

Les populaires émissions "Paillé content", "Midi-Mag" et "Radiothérapie" seront diffusées directement du Salon de Fourrure chez Laliberté. Venez rencontrer vos animateurs favoris!

Un Gala de charité pour la fibrose kystique!

Donnez généreusement
pour soutenir cette
œuvre très méritoire!

FOURRURES A PRIX GALA

Manteaux
d'Agneau
rasé
teint brun

499\$

Manteaux
de
Rat musqué
naturel

1099\$

Manteaux
de Castor
long poil
naturel

1499\$

Manteaux
de Chat
sauvage
lustré

1499\$

Manteaux
de Renard
gris naturel
peaux allongées

1599\$

Manteaux
de Vison
naturel
peaux allongées

2099\$

Recherchez les étiquettes identifiant plusieurs autres spéciaux dans les manteaux courts pour dames et aussi dans les paletots de fourrure pour hommes.

- Corrections d'ajustage gratuites
- Garantie d'un an avec police d'assurance
- Entreposage gratuit la première année



Pour l'achat de votre fourrure, profitez de notre plan-maison

12 MOIS SANS INTERET

ACHETEZ VOTRE
CHAPEAU DE
FOURRURE ET VOTRE
ENSEMBLE DE BOTTES
ET SAC A MAIN
EN MEME TEMPS QUE
VOTRE FOURRURE
ET PROFITEZ
DU MEME

**PLAN 12 MOIS
SANS INTERET**

Seule la taxe de vente
payable à l'achat.
Financement sur place
sans intermédiaire.



EN CADEAU!
AVEC L'ACHAT D'UNE FOURRURE:

Coupons de Courtoisie

VALEUR 100\$

Ces coupons donnent droit à un rabais de 10% sur tous vos achats dans les autres rayons du magasin sauf le restaurant. Un privilège que vous apprécierez sûrement.



laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUEBEC 525-4841